LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 41 Saint-Boniface, du 13 au 19 janvier 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + taxes


photo: Jean-Pierre Dubé

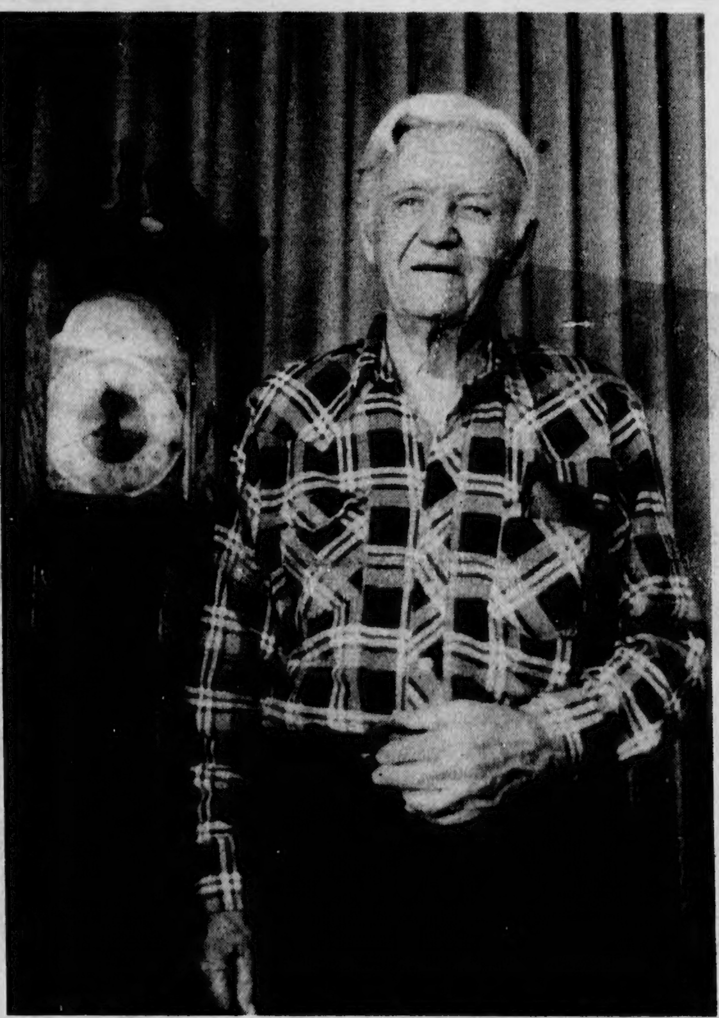
Vedettes de ringuette!

L'équipe de ringuette qui représentera le Manitoba aux Jeux d'hiver du Canada comprend (derrière) Tiffany Dion, Dominique Carrière et (devant) Catherine Manaigre. Page 17.



Prose poétique

Deux ans après la publication de dix nouvelles dans le recueil *Accostages* (Éditions du Blé), René La Fleur se prépare à soumettre à des éditeurs une collection de microtextes intitulée *La main d'airin*. **Page 13.**


photo: Karine Beaudette

Passe-temps

À fabriquer des horloges, voilà comment Marius Lacasse passe son temps. Page 19.

Citation de la semaine

«Il me semble qu'elles devraient retourner à l'esprit coopératif et ouvrir davantage leurs portes.»

Le coordonnateur du programme de formation et expérience de travail du Conseil de la coopération, Louis Laurencelle, au sujet de la difficulté à trouver des partenaires chez les coopératives en milieu urbain. **Page 6.**

SOMMAIRE

ACTUEL

ÉCONOMIE

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Nathalie BLAIS
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année 1993-94

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

La place des prématernelles dans le système scolaire

La DSFM laisse la porte ouverte

Le budget 1995-96 de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) pourrait contenir des provisions pour les prématernelles, estime le directeur général, Raymond Bisson.


Archives La Liberté

Monique de Moissac en compagnie de quelques P'tits Chênes.

Au Manitoba, les prématernelles ne dépendent pas des divisions scolaires. Mais selon Raymond Bisson, «cela n'empêche pas d'établir certains partenariats avec les communautés. On pourrait par exemple fournir des locaux, partager du matériel et même du personnel.

«Si certaines prématernelles font un travail vraiment valable de francisation, on pourrait aussi allouer certaines sommes pour les aider dans leur tâche.»

La première ébauche du budget doit être finalisée vers le 15 mars, soit quelques semaines après l'assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), qui s'apprête justement à rendre publique une étude sur la place du préscolaire dans le système d'éducation.

«La priorité pour nous, c'est que tous les francophones puissent avoir accès à une prématernelle», explique Janine Bertrand, coordonnatrice du préscolaire à la FPCP (1).

Pour atteindre cet objectif, plusieurs solutions sont possibles, y compris la prise en charge totale du préscolaire par la DSFM. C'est ce qu'a suggéré Monique de Moissac, présidente de la prématernelle Les P'tits Chênes de Sainte-Anne-des-Chênes, lors d'une présentation devant les commissaires le 4 janvier.

«Il y a deux ans, le Comité de parents de l'école Pointe-des-Chênes a décidé de mettre en place une prématernelle de francisation parce que le nombre d'élèves à l'école diminuait, explique-t-elle.

«La première année, le nombre d'élèves à la maternelle a augmenté de 20 % grâce à la prématernelle. Et pour 1995, on prévoit une augmentation de 40 %. On veut signaler à la DSFM l'importance de ce programme afin d'obtenir de l'appui financier.»

La résidente de Sainte-Anne affirme que Les P'tits Chênes ne reçoivent aucune subvention publique. Les revenus proviennent des frais d'inscription annuels d'environ 400 $ payés par les parents (la prématernelle compte 20 enfants âgés de 3 à 5 ans).

Laurent GIMENEZ

(1) Il existe actuellement 11 prématernelles francophones dans la province. Les communautés encore non desservies sont: La Broquerie, Saint-Georges, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Léon, Saint-Laurent, Laurier et Saint-Lazare.

Les inscriptions se déroulent jusqu'au 20 janvier

Laurier aura deux programmes français

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) offrira un programme de français à l'école de Laurier dès la rentrée prochaine. Les parents de la région ont jusqu'au 20 janvier pour inscrire leurs enfants.


Raymond Bisson.

Raymond Bisson, directeur général de la DSFM, est sorti très optimiste d'une réunion avec la communauté de Sainte-Rose/Laurier le 9 janvier dernier. Un optimisme fondé sur le bon accueil qui lui a été réservé, ainsi que sur la liste de 55 noms d'élèves fournie par des parents en novembre dernier.

De son côté, la Division scolaire de Turtle River continuera à offrir son propre programme de français, baptisé «français modifié», l'année prochaine. Les chiffres d'inscription sont donc très importants car il est peu probable que deux programmes de français coexistent dans la même école pendant très longtemps.

«Les deux divisions scolaires auront à évaluer leurs options, précise Raymond Bisson. Il est certain que plus on a d'élèves dans un programme, plus c'est facile.» Les fonds destinés au financement du programme de Laurier proviendront du budget général de la DSFM (y compris le salaire des enseignants).

Rose-Marie Péloquin, parente d'élève à Sainte-Rose, est convaincue que le programme de la DSFM recueillera l'adhésion des parents d'au moins 55 élèves de la maternelle à la 11e année (l'école de Laurier compte actuellement 91 élèves de la maternelle à la 9e). Elle espère aussi qu'il sera possible de prolonger le programme jusqu'à la 12 année afin d'éviter le traditionnel «exil en ville» des étudiants du secondaire.

«Les responsables de la DSFM ont très bien expliqué leur curriculum (à la réunion du 9 janvier), souligne-t-elle. Ils étaient très positifs et on voyait qu'ils sont très fiers de ce qu'ils font. Mais il y a encore des parents qui ne sont pas décidés. Ils ont peur que l'existence des deux programmes entraîne des frictions entre élèves ou entre parents.»

Laurent GIMENEZ

Francophonie du monde

Tests commentés

Saint-Boniface - La Commission nationale des parents francophones (CNPF) soutient qu'il est difficile de comparer le rendement en lecture et en écriture d'élèves francophones en milieu minoritaire avec d'autres de milieu majoritaire, comme il est difficile de comparer les capacités d'élèves indépendamment du modèle de gestion scolaire.

En commentant les récentes évaluations du Conseil des ministres de l'éducation, la CNPF affirme que le rendement inférieur en écriture de francophones de milieu minoritaire «est le résultat cumulatif de plusieurs décennies d'existence sous des systèmes qui n'avaient pas en priorité l'éducation en français langue première. »

Enchanges entre universités

Moncton - Dix membres du Regroupement des universités de la francophonie hors Québec (RUFHQ) ont signé une entente qui permet aux étudiants au bac à temps complet de faire, dès septembre 1995, une ou deux sessions ailleurs que sur leur campus d'origine.

Avec ce programme, qui comprend la participation du Collège universitaire de Saint-Boniface, on espère donner aux étudiants l'occasion de se familiariser avec les différents milieux de la francophonie et d'offrir un meilleur évantail de cours. Un programme d'échange semblable doit être signé prochainement avec des universités québécoises. (APF)

Un prix Boréal

Ottawa - La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a créé son propre prix dans le but de reconnaître la contribution exceptionnelle d'une citoyen dans le développement de la francophonie canadienne.

Le prix Boréal ne sera pas remis automatiquement à tous les ans, mais seulement lorsqu'il sera mérité. En ce 20e anniversaire de la fondation de la FCFA, autrefois la Fédération des francophones hors Québec, on prévoit remettre le premier Boréal lors de l'assemblée annuelle en juin. (APF)

Oui à la réforme

Ottawa - La réforme des programmes sociaux est devenue nécessaire, reconnaissent les évêques catholiques dans un message pastoral.

Par le passé, les évêques demandaient aux gouvernements de ne pas sabrer dans les programmes sociaux, mais ils affirment maintenant que des changements doivent être apportés afin de lmieux les adapter à la situation économique. Ils insistent toutefois pour que la réduction du déficit ne se fasse pas sur le dos des plus démunis. (APF)

ACTUEL

Le nouveau représentant régional du commissaire aux langues, Gérard Gagnon

Un travail de persuasion

«Il y a dix ans, c'était flagrant: l'affichage et les services en français, c'était inexistant. Présentement, on travaille sur les attitudes, celles des fonctionnaires, celles de la population. C'est plus subtil et plus complexe comme problème, c'est un travail de longue haleine.»

Gérard Gagnon est depuis le 3 janvier un des cinq représentants au pays du commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom. Il a remplacé Louis Gosselin, en congé sabbatique pour un an avant de prendre sa retraite.

Gérard Gagnon mettra en oeuvre de nouveaux objectifs fixés par le bureau régional, qui dessert le Manitoba et la Saskatchewan. «En 1995, on va passer moins de temps à créer des liens avec la majorité, étant donné qu'on est une petite équipe (un représentant et deux agents).

«On a priorisé dans deux volets: 1- intensifier nos contacts avec les gestionnaires fédéraux - il existe 200 bureaux désignés bilingues au Manitoba et 150 en Saskatchewan -, afin qu'ils connaissent bien leur clientèle et leurs obligations en vertu de la loi; 2- intensifier nos contacts avec les institutions et les individus, comme des anciens plaignants, pour savoir comment ils transigent avec les ministères fédéraux et comment on peut les aider à utiliser davantage les services en français.


photo: Jean-Pierre Dubé

Gérard Gagnon: les oreilles du commissaire en région.

«Les services en français et en anglais ne sont pas de qualité égale; la loi demande l'égalité, alors on tend vers cette égalité. Par exemple, on demande que le service en français ne soit pas interrompu sur l'heure du midi. Avec l'électronique, il n'y a pas d'excuse pour ça. Le service en anglais n'est jamais interrompu.»

Le natif de Richer soutient que le travail de son équipe en est un de persuasion, qui ressemble au genre de travail qu'il a accompli tout au long de sa carrière, tant comme bénévole que comme employé.

En effet, après avoir été enseignant à La Broquerie (de 1968 à 1972) et directeur de l'hebdo La Liberté (1972 à 1974), Gérard Gagnon a passé quatre ans au Bureau de l'éducation française, à titre de directeur du développement. Depuis 1983, il est agent régional au Commissariat aux langues officielles.

«J'ai commencé dans l'enseignement, mais j'avais d'autres intérêts que je voulais poursuivre, comme le dossier de l'éducation française.» Il a été étroitement lié à l'avènement de la gestion scolaire au Manitoba.

«J'ai siégé ces dernières années à plusieurs comités de la Société franco-manitobaine. C'était du travail de stratégie pour tenter de faire avancer le fait français dans la province. C'était davantage du travail de coulisse.

«Le représentant régional est un intermédiaire: il doit être les oreilles du commissaire en région, beaucoup plus que sa voix. Notre travail, c'est de l'informer pour qu'il puisse avoir toute l'information pour prendre position.»

Jean-Pierre DUBÉ

LORETTE

Le couvent deviendra-t-il résidence?

Quatre ans après avoir cédé le couvent de Lorette pour un projet de résidence pour personnes âgées, les soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe (SJSH) attendent encore. Mais elles ont fixé des échéances précises au responsable du projet depuis 1991, l'homme d'affaires de Winnipeg, Gilles Ouellet.

Selon l'entrepreneur, le plus récent obstacle a été une fuite découverte dans un réservoir de mazout, situé tout près de l'édifice qui occupe le centre du village. La communauté religieuse, qui demeure propriétaire du couvent, a commandé une étude d'ingénieurs pour connaître l'ampleur du problème et trouver des solutions.

«L'huile a coulé pendant des années, on ne peut pas avancer tant que ce n'est pas réglé, affirme Gilles Ouellet, de son bureau au Quality Inn. On ne croit pas que c'est un gros problème.»

La supérieure provinciale des SJSH, Patricia Laliberté, confirme que le problème est mineur. «L'étude est sortie, et ce n'est pas un gros problème, on va y voir. Quand ça sera tout réglé, on le fera savoir.»

Sr Laliberté n'a toutefois pas voulu divulger la nature des dommages. Elle soutient que sa communauté s'arme de patience et continue à croire au projet de résidence.

«On a toujours espoir que ça va se matérialiser, on ne veut pas mettre n'importe qui dans la bâtisse. Les personnes âgées, c'est un besoin d'aujourd'hui. Ça fait 95 ans qu'on est établies à Lorette et on veut que ça serve la communauté de Lorette.

«Étant donné la situation économique et l'impossibilité d'obtenir des subventions, ça prend du temps. C'est surtout la rénovation qui va coûter cher.

«Les gens de Lorette sont impatients. On a donné à monsieur Ouellet un temps limité pour démarrer. Mais si ça ne démarre pas, on va faire autre chose.»

L'édifice a été fermé pour l'hiver, étant donné les coûts de chauffage et d'entretien.

Jean-Pierre DUBÉ


Archives La Liberté

Une photo du couvent prise au moment ou les soeurs l'ont quitté. On reconnaît Sr Thérèse André, la supérieure de l'époque.

PRÉCIEUX-SANG

Andrée Chénier au Comité régional urbain

Andrée Chénier a été élue sans concurrence le 28 décembre dernier représentante du quartier Précieux-Sang au Conseil régional urbain de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Ontarienne d'origine, elle succède à Raymond Gouin, qui a démissionné récemment.

ÉDITORIAL

Le bon temps

L'avenir des services juridiques en français au Manitoba préoccupe passablement de monde, ces derniers temps. Les services dispensés par la Province demeurent inadéquats, certains règlements en vigueur remontant à plus de dix ans, au moment où la communauté francophone commençait à définir ses attentes.

Il y a d'abord des particuliers, comme le militant Laurent Gagnon d'Île-des-Chênes, qui mène seule une croisade contre la Province après avoir goûté à une justice bien amère l'été dernier, quand il a été impliqué dans un dialogue de sourds avec un magistrat unilingue de Steinbach.

Il y a aussi l'Association des juristes d'expression française, dont le comité sur la réforme des services en français à la Cour provinciale a consacré plusieurs mois à étudier le problème et à préparer un rapport. Le groupe attend l'élection d'un nouveau gouvernement pour présenter son rapport.

Et il y a la Société franco-manitobaine, dont le mandat est de revendiquer des services égaux en français, coincée entre deux styles de joueurs et deux méthodes aux antipodes: celui du militant au gros bon sens qui agit avec le droit comme seul allié, et celui d'un groupe d'experts qui étudie, consulte et procède avec stratégie et prudence.

Pour le moment, Laurent Gagnon a demandé la démission du porte-parole de l'Association des juristes, Laurent Roy, dans une lettre datée du 5 janvier, et ce dernier considère le résident d'Île-des-Chênes comme un coureur de moulins à vent.

La SFM a donc décidé d'intervenir, après s'en être remis en décembre au bon jugement des juristes. Selon le directeur général Daniel Boucher, l'organisme va recommander à l'AJEF de rendre public son rapport, s'il est prêt. «De cette façon, on saura de quoi il est question.»

La décision de la SFM, elle-même pressée d'intervenir, aura pour effet de rediriger la pression sur les juristes. Mais selon Me Roy, le rapport n'est pas tout à fait prêt.

«On ne retient pas le rapport en ce moment, on a fait des retouches au cours de l'automne. Le conseil de l'AJEF se réunit à la mi-février, et c'est à ce moment-là qu'il sera présenté. Ce sera au conseil de décider du sort du rapport, à savoir s'il va être rendu public ou non.»

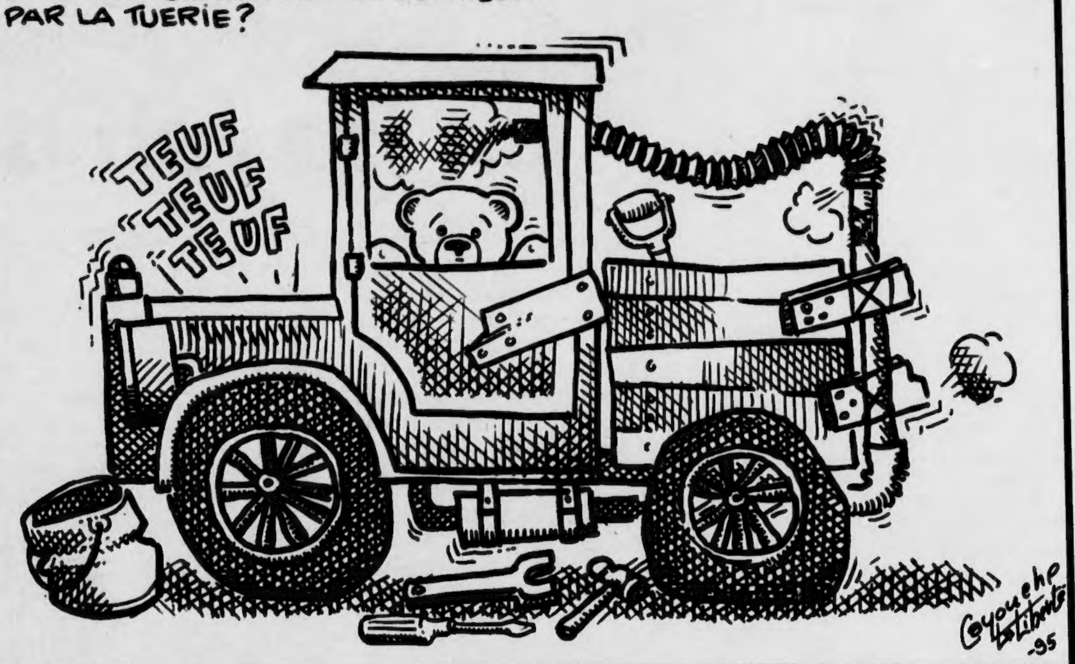
Il y a plusieurs bonnes raisons pour rendre le document public. D'abord parce que l'étude peut intéresser les utilisateurs de la Cour provinciale, soit les membres de la communauté francophone, qui peuvent devenir les meilleurs alliés des juristes dans la revendication de meilleurs services.

Côté stratégique, on peut se demander s'il y a un bon temps pour présenter à la Province un rapport du genre. Avant les élections, il est vrai, il risque de demeurer sur une tablette. Mais après les élections, que le gouvernement soit le même ou non, il faudra donner au nouveau ministre le temps de s'orienter. L'été n'est jamais un bon temps, etc.

Il n'y a peut-être pas de bon temps. Attendre la bonne occasion ne sert peut-être à rien. De toute façon, il restera toujours important de sensibiliser le public et les partis d'opposition.

Dans la communauté, il demeure essentiel que tous les intéressés collaborent. Se réunir pour parler du rapport serait un pas dans la bonne direction.

Jean-Pierre DUBÉ



Lettres

Faisons la paix avec l'hiver!

M. le rédacteur,

Trop de Canadiens ont la particularité de ne voir que le froid dans l'hiver. Et hélas les médias se contentent trop souvent de répercuter (ce qui revient à amplifier) cette attitude qui serait incompréhensible aux yeux des coureurs des bois et autres bûcherons canayens.

Nous regrettons donc que les ondes des médias électroniques tissent à la longue un épais mur sur lequel résonnent des soupirs tristes.

Pourtant les sculpteurs sur neige continuent de rêver à transformer Winnipeg (pour commencer...) en galerie d'art à ciel ouvert. Les neigistes ne doutent pas un instant qu'un jour les Winnipégois se réveilleront un beau matin bleu-blanc avec des blocs de neige éclos en sculptures dans tous les parcs, les cours d'écoles, et peut-être même à tous les coins de rues.

Toutefois, pour que fleurisse ce grand jardin de cristaux nous avons besoin de l'aide de toutes les personnes de bonne volonté. L'essentiel est d'arriver à faire la paix avec l'hiver, cette deuxième planète sur laquelle nous vivons en ce moment. N'oublions pas que le frette a le bel avantage de faciliter notre travail de sculpteur sur neige.

Pour faciliter le voyage initiatique vers les beautés de l'hiver, permettez-nous une suggestion: chassez votre soumission aux éléments en méditant, de préférence dès le matin, sur une gravure de givre, gracieuseté de votre fenêtre. Puis n'hésitez pas à venir nous donner un coup de main. Caresser des lignes de neige est une expérience pleine de promesses. Bien entendu, dans un premier temps, ces caresses peuvent se faire avec les yeux.

David Mc Nair
Porte-Parole des neigistes
Saint-Boniface
Le 13 décembre 1994

Sur la campagne référendaire au Québec

Un comité avise la SFM

Le Comité consultatif de la Société franco-manitobaine (SFM) sur le référendum québécois s'est réuni pour la première fois le 12 décembre et tiendra une prochaine rencontre en janvier.

Composé de Michel Chartier, Augustine Abraham, Stéphane Dorge, Micheline Sabourin, Sylvie Ros, Laurent Gagné, Albert Vielfaure, Raymond Hébert, Armand Bédard, Paul Grenier et Jean-Paul Boily, le comité a le mandat de conseiller la SFM sur la marche à suivre au cours de la campagne référendaire de 1995.

«Nous avons pu réunir des gens de la communauté qui ont une certaine expérience politique, explique la présidente Pat Courcelles, et qui pourront aviser la SFM lorsqu'il sera temps de poser des gestes concrets.

«La SFM est en faveur d'un Québec fort dans un Canada uni.»

J.-P. D.

Une famille dispersée

M. le rédacteur,

Le surtitre de l'article: «Les familles éclatées de 1995» (La Liberté du 6 janvier 1995) m'a surpris. Mon interprétation d'une famille éclatée ne correspond pas à ce qu'est la nôtre. «Dispersée» aurait sans doute été plus exact, il me semble.

Notre famille, même si elle est dispersée avec quatre de six enfants au Québec, est très unie. Nous nous parlons souvent au téléphone en plus des visites dans les deux directions.

Si c'est l'erreur la plus grave que vous commettez en 1995, vous ne devrez pas en perdre le sommeil.

Amicalement,

Maurice Gauthier,
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 9 janvier 1995

SAINT-BONIFACE

Rachelle Massicotte, candidate néo-démocrate

Rachelle Massicotte défendra les couleurs du Nouveau parti démocratique (NPD) dans la circonscription de Saint-Boniface lors des prochaines élections provinciales.

«Saint-Boniface a besoin d'une personne qui saura se faire entendre, a-t-elle déclaré. La population de Saint-Boniface mérite quelqu'un qui défendra ses intérêts plutôt que quelqu'un qui se tient coït pendant que l'on coupe les emplois et les programmes.»

Rachelle Massicotte est engagée dans les Services à l'enfant et à la famille depuis 19 ans. Elle préside également le conseil d'administration de l'Entretemps des Franco-Manitobaines, une maison d'accueil pour femmes victimes de violence.

L.G.

SAINT-ROSE-DU-LAC

Curling pour hommes

Le Club de curling de Sainte-Rose-du-Lac organise son bonspiel annuel pour hommes du 20 au 22 janvier. Les organisateurs sont prêts à accueillir jusqu'à 32 équipes.

«Nous recevons des équipes de toute la région de Sainte-Rose, jusqu'à Dauphin même», signale l'administratrice municipale, Michelle Denys.

La date limite pour s'inscrire est le 18 janvier. L'inscription (80 $ par équipe) inclut un souper et du divertissement le samedi soir. Renseignements: 447-2396 ou 447-2091.

Le bonspiel pour femmes aura lieu du 3 au 5 mars.

K.B.

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Lettre

Autre chose à enlever à Lorette Courcelles?

M. le rédacteur,

Cette lettre est en réponse à l'article qui est paru la semaine du 25 novembre au 1er décembre 1994. On écrit qu'on payait Mme Courcelles 7 000 $ pour la comptabilité du projet des résidences, mais on a oublié de mentionner qu'une bonne partie de ce montant va à la vérification des livres. On a omis de mentionner aussi que la dette ou le déficit des résidences baisse à toutes les années depuis qu'elles existent.

Oui, c'est vrai que la communauté se réveille et commence à s'impliquer plus dans ses organismes. Oui, les médias ont soulevé plusieurs de ces nouveaux intéressés, mais en même temps ont aussi aidé à détruire la confiance et même le nom de notre petit village auprès des gens d'en dehors. Bravo! On se réveille, mais à quel coût?

Comme tout autre leader, Mme Courcelles s'est fait des ennemis et a pilé sur plusieurs pieds au cours de ses années de dévouement au sein de la communauté. Mais, on a peut-être oublié le côté positif de ses contributions? Mme Courcelles a beaucoup travaillé pour mettre Saint-Malo sur la carte!

Plusieurs sont de l'avis que Mme Courcelles ne s'impliquait jamais dans un comité sans se faire payer ou pour un gain personnel. Pourtant, il y en a des gens à la direction de certains comités à Saint-Malo qui ont pris cet avantage pour vendre ou travailler comme contractant même s'ils étaient des directeurs! À mon point de vue, ils avaient le droit de le faire autant qu'un autre et je n'y vois pas d'intérêt personnel plus que pour Mme Courcelles.

La même chose s'applique pour ma petite position de 20 heures par semaine au service des personnes âgées. La position fut affichée pour un mois de temps. Il n'y a personne qui s'est montré intéressée. Cette position découlait d'un programme du gouvernement provincial. La coordonnatrice de la Province y inclus le secteur du sud-est, m'a fortement encouragé de postuler.

Donc, contrairement à ce que disent certaines gens de la communauté, ce n'est pas Mme Courcelles qui a créé cette position pour me donner un emploi.

J'espère que l'année 1995 continue à nous réveiller à nos besoins communautaires, et non personnels, et nous sensibilise à l'impact de nos mots et de nos actions envers notre prochain.

Gabriel Catellier
Saint-Malo
Le 2 janvier 1995

SOMERSET

La Place Somerset sert

Depuis l'ouverture officielle de la Place Somerset en septembre dernier, plusieurs spécialistes de la santé y ont installé leurs bureaux pour offrir des services complets à tout le village.

L'infirmière de la santé publique est disponible tous les jours dans l'édifice voisin du Foyer pour vieillards alors que le dentiste, le médecin et le pharmacien y sont à temps partiel. Les responsables de Place Somerset essaient d'obtenir aussi les services d'un audiologue (spécialiste des oreilles) et d'un optométriste.

Rappelons que la construction de l'édifice de 3 600 pi², terminée à l'été, a coûté 250 000 $, dont plus de la moitié provenait de dons locaux.

K.B.

Notre façon unique de procéder

Je suis reconnu comme le fondateur du premier comité de parents légalement et dûment élu en présence de plus de 300 parents et des élus de la Commission scolaire de Saint-Boniface, présents au gymnase de l'école Louis-Riel, le 3 avril 1974.

Arrive 1994, vingt ans après. Dans la joie, nous avons notre Division scolaire franco-manitobaine, gérée par les parents. On y découvre des capacités et des talents jusque là insoupçonnés et on a réussi à les faire fructifier pour l'avancement des parents eux-mêmes en plus de la promesse d'une vie meilleure pour notre précieuse jeunesse.

Pendant plus de cent longues années de tergiversations infructueuses, notre grand rêve s'est réalisé presque comme par enchantement. Déjà fiers de nos atouts, allons de l'avant sans entraves ni animosité, car il est prévisible que d'autres voudront – espérons-le – calquer notre façon unique de procéder.

Maurice R. Laberge
Saint-Boniface (Manitoba)

Tribune libre...

Les Manitobains et le référendum du Québec

par Maurice Gauthier



Certains commentaires faits au cours de la dernière assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine et les informations qu'on nous a données, à la suite de l'assemblée récente de la Fédération des communautés francophones et acadienne, m'incitent à offrir, sans prétention, certains commentaires qui pourront peut-être aider notre réflexion commune:

1. Nous ne pouvons pas, ici, être souverainistes. La protection de certaines lois fédérales est importante pour nous.
2. Nous ne devons pas nous mêler de la campagne référendaire qui s'amorce.
3. Il nous faut dire aux Québécois que nous comprenons très bien qu'il leur appartient, et à eux seuls, de décider de leur destin.
4. Il faut répéter aux Québécois que nous sommes de leur sang et que, quoiqu'ils décideront, ils devront demeurer conscients de qui nous sommes, de la fragilité de notre situation linguistique et culturelle, et de leur responsabilité envers les communautés de parlants français du Canada.
5. Dans notre réflexion, il nous faut savoir que sans aucun doute, les Québécois savent que leur démarche inquiète les francophones ailleurs au Canada.
6. Ils lisent les statistiques tout comme nous. Ils sont conscients de la diminution constante de nos effectifs. Il nous faut donc accepter, je pense, que les Québécois se sentent eux aussi menacés dans leur langue et leur culture. Ils ne se sentent pas à l'abri de l'assimilation chez eux.
7. Les expériences d'amendements constitutionnels de Victoria en 1970, de Meech en 1990 et de Charlottetown en 1992 ne leur inspirent pas confiance quant à de nouveaux partages de pouvoirs dans un avenir prévisible.
8. Ils ont été témoins de notre expérience de 1983 ici au Manitoba, lorsque nos hommes et femmes politiques à la Législature, ont refusé de s'entendre sur un amendement qui nous aurait garanti certains droits.
9. Ils savent aussi bien que nous que tout ce que nous avons obtenu, nous avons dû l'arracher à force d'insistance et de combats, et jamais à cause de la générosité ou de la compréhension de nos gouvernements.
10. Ils savent également que si nous avons insisté pour obtenir la gestion de nos écoles, c'est tout simplement parce que nous savons que l'on est jamais aussi bien servi que par soi-même, et que nous sommes convaincus que les anglophones ne comprennent pas nos besoins et ne les comprendront peut-être jamais.

Je pense enfin que si nous devions nous engager dans le débat référendaire québécois, ce n'est pas au Québec que nous devrions nous adresser, mais ce devrait plutôt être à nos concitoyens anglophones. Il faudrait leur rappeler que c'est à eux, par l'entremise des gouvernements, qu'il revient de poser des gestes concrets et rapides, pour convaincre les Québécois qu'ils ont vraiment leur place dans ce Canada que nous souhaitons tous garder intact.

Il est important de faire comprendre et accepter à nos concitoyens anglophones que, quoiqu'ils pensent et quoiqu'ils disent, le Québec n'est pas une province comme les autres, que le Québec est différent, qu'il est unique de par sa langue, de par sa culture, de par sa façon de penser et d'agir. Il est différent tout comme nous sommes différents de nos concitoyens anglophones ici au Manitoba, et que c'est parce que nous sommes différents que nous insistons, par exemple, de gérer nos écoles.

Mais il est bien tard. L'injustice scolaire date de 1916 alors que les Franco-Manitobains composaient environ 10 % de la population de la province. Aujourd'hui ce nombre est tombé sous les 5 % et les parlants français, sous les 3 %.

Les Québécois voient cette tendance et sont de plus en plus sceptiques. Avec raison.

LA ROUGE

Saint-Pierre sur la carte...météo

Depuis quelques semaines, les résidents de Saint-Pierre-Jolys n'ont plus besoin de mettre le nez dehors pour savoir s'il pleut ou pour connaître la température. Il leur suffit d'écouter les stations de radio CKSB (Saint-Boniface) ou CHFM (Steinbach).

Ce nouveau service a vu le jour grâce à Réal Curé, copropriétaire du golf de la Rivière-aux-Rats. Il a tout simplement demandé à Environnement Canada de lui fournir les thermomètres et autres instruments météorologiques nécessaires pour enregistrer quotidiennement la température et le niveau de précipitation à Saint-Pierre.

Deux fois par jour, à 8 h et 16 h, Réal Curé effectue les relevés et téléphone les informations à ses deux radios contact. «Environnement Canada était interessé parce que ça comble un trou dans cette région. La station météo la plus proche est à Gretna, à environ 100 km d'ici.»

Grâce à Réal Curé, des milliers d'auditeurs peuvent maintenant savoir qu'il fait souvent plus beau à Saint-Pierre que partout ailleurs dans la province. Avis aux amateurs de golf!

L.G.

Des milliers de $ pour quoi?

Le nouveau Musée ressemble à l'ancien

Les rénovations au Musée de Saint-Boniface, dont le coût total est évalué à plus d'un million de dollars, devraient se terminer en février. L'édifice rouvrira donc bientôt ses portes, mais juste assez pour piquer la curiosité!

À l'occasion du Festival du Voyageur, quelques espaces seront aménagés pour accueillir des raconteurs et des musiciens. Puis, les responsables du Musée aimeraient ouvrir certaines fins de semaine pour donner la chance au public de voir le résultat des travaux et de recevoir des explications.

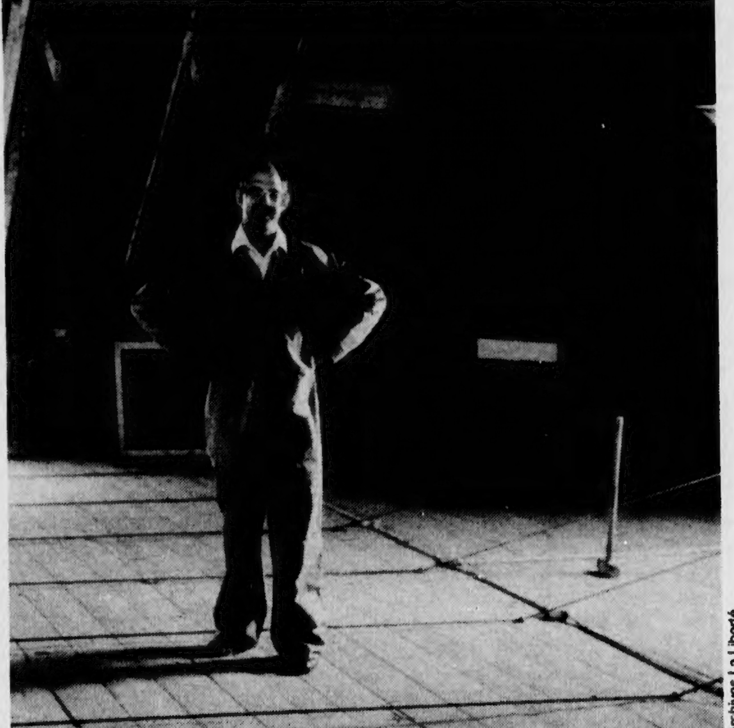
«Je suis certain que les gens vont dire: vous avez dépensé des milliers pour faire quoi?, prévoit l'administrateur Philippe Mailhot. Et c'est justement ce qui montre le succès du projet. L'idée, c'est d'incorporer les travaux à la structure actuelle, pour le résultat se fonde dans le décor.»

Une fois les rénovations complétées, le Musée pourra passer aux détails: «Il faut faire la finition, couvrir les planchers. On espère introduire un nouveau système de chauffage. Il faut aussi monter les expositions permanentes, construire une boutique de souvenirs et d'artisanat. On voudrait y vendre des objets qui ont rapport avec les Canadiens français et les Métis.»

Jusqu'à ce que les expositions permanentes soient en place, le Musée projette de commencer avec l'exposition Bienvenue à Saint-Boniface (réalisée avec la Société historique de Saint-Boniface), tout en l'élargissant avec des objets et des meubles.

Les expositions prévues seront, en fait, semi-permanentes. Autour d'un squelette permanent, on veut créer des expositions qui seront changées assez régulièrement. «Une critique qu'on a souvent entendue au sujet du Musée, c'est qu'il ne changeait jamais.

«On voudrait aussi organiser des expositions temporaires (deux mois) dans la chapelle pendant l'hiver. L'été, la chapelle sert à recevoir les groupes», continue Philippe Mailhot, en précisant que le Musée en est encore à l'étape des idées.


Archives La Liberté

Philippe Mailhot, administrateur du Musée de Saint-Boniface: la réouverture définitive est prévue pour mai 1995.

Par contre, toutes ces idées coûtent cher. Le Musée aura déjà déboursé environ 1,25 million $ pour les travaux (rénovation et ajout d'éléments contemporains comme un ascenseur, des trottoirs, etc.) ainsi que pour une étude de planification, qui sera rendue publique en mars 1995 et dont les recommandations devront être mises en oeuvre.

«Avec cette étude, on va savoir ce que les gens attendent du Musée. On veut évaluer nos collections, repenser notre mission, se donner une direction, un plan de marketing, un budget théorique, etc.»

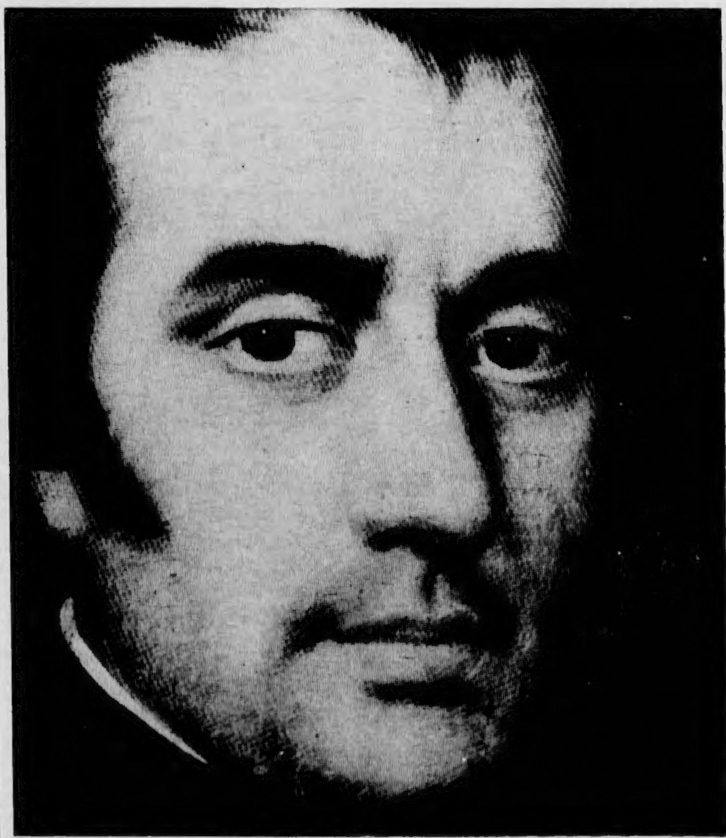
Pour réaliser tous ces projets (on estime 100 000 $ pour monter les expositions), le Musée doit donc relancer la collecte de fonds. «On va solliciter les gouvernements par l'entremise des mêmes programmes, qui financent habituellement à 50 %, signale Philippe Mailhot. Il faut aller chercher l'autre 50 %, entre autres auprès de la communauté. On a l'intention de lancer une campagne bientôt.»

Karine BEAUDETTE

Les cérémonies officielles auront lieu cet automne

Le fondateur des Oblats accède au rang des saints

Le Vatican a confirmé récemment que Mgr Eugène de Mazenod, fondateur de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, sera canonisé à l'automne prochain.



Eugène de Mazenod (1782-1861).

Né en 1782 à Aix-en-Provence, dans le sud-est de la France, Eugène de Mazenod est devenu évêque de Marseille avant de fonder la congrégation missionnaire des Oblats en 1826. Il est mort en 1861 à l'âge de 79 ans. Avant sa canonisation, Mgr Mazenod avait été déclaré Bienheureux en 1975.

L'événement intervient au moment où les Oblats s'apprêtent à fêter le 150e anniversaire de leur arrivée dans l'Ouest canadien.

«Les cérémonies seront concentrées durant le mois d'août», rappelle le père Gérald Labossière, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, à Winnipeg.

«Il y aura notamment un congrès d'histoire sur l'évangélisation dans l'Ouest, qui réunira 25 conférenciers de la Colombie à l'Europe. Marcien Ferland doit aussi produire un spectacle artistique et historique sur l'oeuvre des Oblats dans l'Ouest» (son titre: Voyageurs de Dieu).

L.G.

LOURDES

Besoin d'eau

Le Village de Notre-Dame-de-Lourdes cherche toujours une solution à son problème d'eau avec l'aide de la Commission des services d'approvisionnement en eau et de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies.

Actuellement, le Village est approvisionné par un seul puits dont l'eau est contaminée à l'arsenic, en toute petite quantité. «Le gouvernement a changé ses directives et maintenant, le pourcentage d'arsenic est un peu trop élevé», explique l'administrateur municipal, Roger Fouasse.

Les trois organismes en sont à l'étape préliminaire des recherches. La Commission a l'intention de consulter un ingénieur pour vérifier différents systèmes de filtration d'eau.

«Ça serait plus simple si on pouvait réduire le niveau d'arsenic dans notre eau plutôt que de trouver une autre source.» L'endroit le plus près est à dix milles au nord du village.

Roger Fouasse espère qu'il y aura du développement d'ici deux ou trois mois.

K.B.

Nécrologie

Georgiana Bérubé
(née Leclerc)

Georgiana Bérubé, âgée de 96 ans, est décédée au Foyer Valade le 9 janvier 1995. Elle fut précédée dans la mort par son époux Georges-Henri en 1961.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean (Rosanna Plante), Marcelle (Gabriel Forest), Gilles (Mary Vrooman) d'Apple Hill (Ontario), Guy (Éveline Desautels) et Pierrette (Roméo Patry) de Saint-Malo; ses petits-enfants, Marie-Thérèse (décédée), Alice, Claire et Jeannine (Bérubé), Suzanne, Monique, Michel et Jean (Forest), Denis, Mark et Cécile (Bérubé), Claude et Hubert Bérubé, Paul et Raymond Patry; ainsi que 12 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi dans le deuil sa belle soeur Margaret (Arthur) Leclerc.

Maman a été résidente du Foyer Chez Nous durant 20 ans.

Les prières ont été récitées le mardi 10 janvier 1995 à 19 h au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons.

La messe des funérailles, présidée par Mgr Albert Fréchette, a été célébrée le mercredi 11 janvier 1995 à 14 h en la Cathédrale de Saint-Boniface.

La famille est très reconnaissante pour les soins rendus à notre Maman par le personnel dévoué du Foyer Valade. Un merci très spécial au Dr Richard Duval.

Pour ceux qui le désirent, un don pourrait être fait au Service d'activités du Foyer Valade Inc., 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4.

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $

Les services en français dans le Sud-Est

La GRC compte huit bilingues à Saint-Pierre

Le détachement de Saint-Pierre-Jolys de la Gendarmerie royale (GRC) a un nouveau commandant depuis le 3 janvier dernier, Jean Legal le Franco-Manitobain, ce qui donne une proportion de huit agents bilingues sur 11 (en plus de deux réceptionnistes bilingues).

Cette nouvelle fait plaisir à Laurent Gagnon qui, à la suite d'une confrontation avec une agente unilingue à l'été 1994, exerce des pressions pour franciser complètement le détachement. «Je suis content de ce qu'on a obtenu. C'est un gros pas en avant, mais je veux encore qu'ils soient tous bilingues.

«Il faut que le service soit là quand on en a besoin, même si c'est à 4 h du matin. Je veux qu'on ait accès au même service que les anglophones.» Selon le résident d'Île-des-Chênes, un service complet et immédiat n'est pas possible à moins que le détachement soit entièrement bilingue.

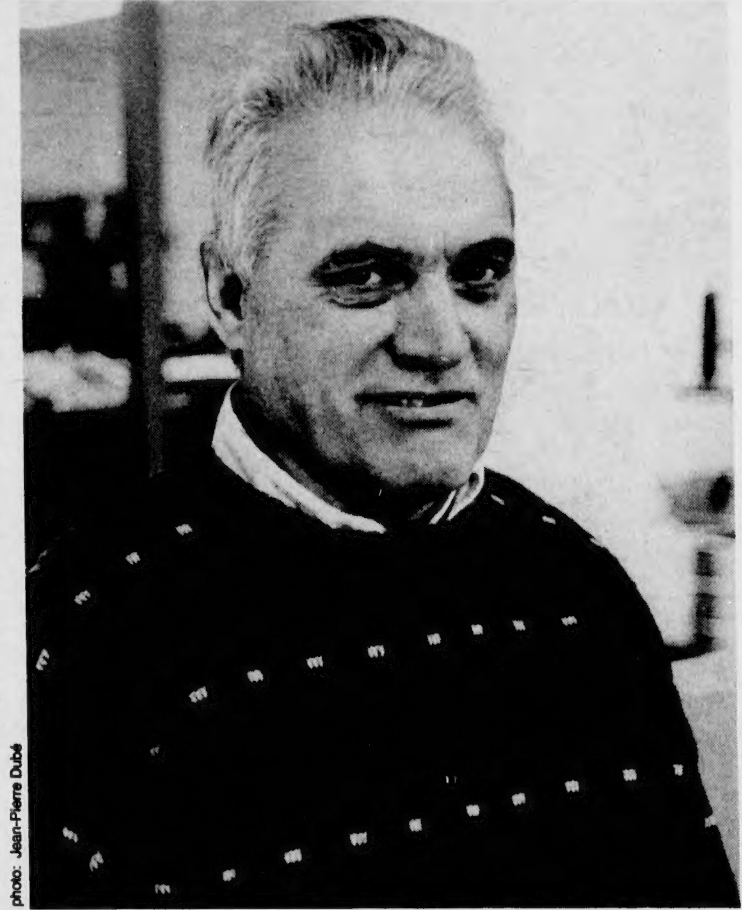
Jean Legal n'est pas tout à fait d'accord: «Je pense qu'on n'aura pas de difficulté à offrir un service bilingue en tout temps. Il y a toujours deux ou trois membres qui travaillent en même temps. Si un membre bilingue n'est pas disponible, on pourra en trouver un assez rapidement.»

Mais la grandeur du territoire pose un autre défi. «Ça part au sud de Saint-Malo, explique Jean Legal, jusqu'à Winnipeg et jusqu'à Sainte-Geneviève. On offre les services qui sont humainement possibles, autant du point de vue géographique que du point de vue de la langue.»

Le commandant précise que le détachement dépasse déjà les normes de la GRC qui exigent que la région de Saint-Pierre soit desservie par un minimum de six membres bilingues à cause du pourcentage de population francophone.

«La GRC a 83 détachements dont 13 bilingues surtout dans le Sud du Manitoba. Pour toutes sortes de raisons, c'est assez difficile de trouver et de réaffecter du personnel bilingue en quelques mois.»

Karine BEAUDETTE


photo: Jean-Pierre Dubé

Laurent Gagnon: un gros pas en avant.

Devez-vous emprunter pour votre REER?

Publi-reportage

Si vous n'avez pas assez d'argent pour cotiser au maximum à votre REER 1994, avant le 1er mars 1995, Robert Sabourin, de la **Banque Royale**, explique qu'il pourrait être intéressant et payant d'emprunter.

Supposons que vous puissiez verser 5 000 $ à votre REER pour l'année 1994 et que vous soyez imposé à 40 %. En empruntant pour cotiser, vous réduirez vos impôts de 2 000 $. Et si vos 5 000 $ sont placés à 8 %, ils vous rapporteront 400 $ au cours de l'année qui vient.

Si votre emprunt vous coûte aussi 8 % (consultez votre succursale pour connaître les taux en vigueur) et est remboursable sur 12 mois, vous paierez environ 220 $ d'intérêts.

Le résultat net de votre emprunt est une réduction d'impôts de 2 000 $, plus des intérêts de 400 $ à imposition différée dans votre régime, moins 220 $ d'intérêts à payer, pour un total de 2 180 $.

Ce n'est pas tout. Ces 5 000 $ de plus dans votre régime vont travailler pour vous tous les ans et, avec un rendement annuel moyen de 8 %, vous donneront plus de 34 000 $ en 25 ans.

La **Banque Royale** offre des prêts à taux préférentiels pour les REER et un délai de grâce optionnel de 90 jours pour la première mensualité, explique Robert Sabourin. Les intérêts courent pendant ces 90 jours mais cette option vous permet d'attendre votre remboursement d'impôts, que vous pouvez alors affecter au remboursement partiel ou total de l'emprunt et ainsi réduire au minimum les intérêts à payer.

Autre option

La période des REER est souvent éprouvante pour ceux qui essaient de trouver l'argent pour leur versement annuel au moment même où les factures des fêtes commencent à arriver.

Si vous avez du mal à réunir une grosse somme au dernier moment, vous pouvez penser à un système de versements mensuels. Vous décidez de la somme que vous voulez verser dans votre REER et elle est automatiquement prélevée sur votre compte bancaire tous les mois. L'année suivante, lorsque la période des REER arrive, votre versement est déjà fait.

Des versements réguliers vous permettent aussi de bénéficier des avantages de l'«étalement des coûts». Robert Sabourin recommande plus particulièrement cette technique pour les fonds d'investissement. En plaçant la même somme chaque mois, vous achetez un plus grand nombre de parts lorsque le marché baisse et un plus petit nombre lorsqu'il monte. Ceci permet d'amortir les hauts et les bas des marchés boursiers et obligataires.


Robert Sabourin, directeur
125, rue Goulet
Tél.: 988-5760

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. R.G.S.

Recyclez ce journal!

Gilles Lesage a participé à une émission radiophonique

Paroles d'Autochtones

L'historien de Saint-Boniface Gilles Lesage est l'un des principaux artisans d'une série de cinq émissions sur les Autochtones qui sera diffusée du 16 au 20 janvier à la radio de Radio-Canada (1).

L'émission, intitulée Le Cercle de la parole, présentera un portrait actuel des Autochtones à travers de nombreuses entrevues. Plusieurs thèmes seront abordés, notamment la spiritualité, l'économie, la politique, la justice, l'éducation, la culture, et même la façon dont la réalité autochtone est reflétée dans les médias.

«L'aspect historique n'est pas tellement développé. Ce sont surtout des personnes qui parlent de leur réalité actuelle», explique l'archiviste de la congrégation des Oblats, qui a principalement effectué un travail de recherche et de documentation pour l'émission.

«L'image hollywoodienne de l'Indien nous ramène toujours au passé. En réalité, les Autochtones sont aujourd'hui plus forts et plus nombreux qu'ils l'ont été depuis longtemps. Leur moyenne d'âge est de 20 ans, ce qui ouvre également toute une perspective d'avenir.»

Les entrevues ont été réalisées par Maurice Morin, réalisateur de l'émission à Edmonton. Comme elles sont toutes en français, la plupart des intervenants viennent de l'est du pays. Quelques-uns cependant vivent dans l'Ouest, notamment Guy Goulet et Georges Sioui, un Huron natif du Québec établi à Regina.

Laurent GIMENEZ

(1) Le Cercle de la parole sera diffusée quotidiennement de 13 h à 14 h dans le cadre de l'émission L'Aventure, animée par Robert Blondin.



Archives La Liberté

Gilles Lesage: «On a voulu présenter un portrait des Autochtones qui ne se limite pas juste aux tragédies.»

Ici et ailleurs

25 000 $ pour la Seine

Winnipeg - Le gouvernement manitobain a remis 25 000 $ à l'organisme Save Our Seine afin de poursuivre le travail de nettoyage et d'aménagement du cours d'eau et de ses rives.

Chute des mises en chantier

Winnipeg - Selon les statistiques de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le nombre de mises en chantier a littéralement dégringolé au Manitoba et partout au Canada en décembre. À Winnipeg, 32 logements individuels ont été mis en chantier, contre 145 en décembre 1993. Raisons invoquées: la hausse des taux hypothécaires et le nombre de maisons neuves invendues.

Alcool au volant

Winnipeg - La Gendarmerie royale du Canada a intercepté 110 conducteurs en état d'ébriété durant les quatre semaines qu'a duré son programme annuel de prévention de l'alcool au volant. Les gendarmes ont contrôlé un total de 34 158 véhicules. L'année dernière, 40 717 véhicules ont été interceptés et 127 personnes inculpées pour conduite en état d'ivresse.

Surveillez votre voiture

Winnipeg - La Société d'assurance publique du Manitoba (Autopac) vient de lancer une campagne publicitaire de cinq semaines pour prévenir le vol de voiture. Les messages sont diffusés à la télévision, à la radio et sur des panneaux d'affichage. Cette campagne est motivée par la forte augmentation du coût des remboursements pour vol, qui est passé de 5,3 millions $ en 1992 à 15,9 millions $ en 1994.

Généreux Manitobains

Ottawa - Le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard sont les deux provinces qui comptaient le plus grand nombre de donateurs à des organismes de charité l'année dernière. Au total, les Canadiens ont donné 3,35 milliards $, soit une hausse de 4,7 % par rapport à 1992. La moyenne des dons s'élevait à 610 $. Les Albertains se situent en haut de l'échelle (776 $) et les Québécois en bas (342 $). (APF)



ÉCONOMIE

Le CCM a eu un peu de mal à placer ses jeunes stagiaires

Esprit coopératif, es-tu là?

Grâce à une subvention du gouvernement fédéral, 18 jeunes francophones de 18 à 24 ans participent depuis octobre à un programme de formation et expérience de travail dans le secteur coopératif et communautaire. Un programme qui semble bien fonctionner, malgré certaines difficultés pour trouver des entreprises d'accueil (1).


photo: Laurent Gimenez

On reconnaît, de gauche à droite: (1ère rangée): Louis Laurencelle, coordonnateur du projet, Aline Aubin, Gaëtan LaRochelle, Roxane Gagné, Erin Sabourin, Michelle Bisson, Brigitte DesRochers et Gary Tessier, directeur du CCM; 2e rangée: Suzanne Marion, René Coulombe, Richmond Pilotte, Jason Boothe, Richard Daneault, Éric Gautron, Bertrand Bolly, Jean-Pierre Sabourin, Robert Driedger et Noelline Saindon. Absentes sur la photo: Jennifer Gilmore et Danielle Laurin.

Ronald Valois, gérant du patrimoine au Festival du Voyageur, n'avait déjà pas beaucoup de temps libre. Mais depuis quelques mois, il doit aussi s'occuper de trois jeunes envoyés par le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) dans le cadre du programme Service Jeunesse Canada. D'eux d'entre eux travaillent à la rénovation du Fort Gibraltar, et la troisième fabrique des costumes d'époque.

«Ils m'aident énormément, reconnaît-il. Mais accueillir trois jeunes comme ça, c'est aussi beaucoup de travail. J'aurais aimé le savoir à l'avance pour planifier les choses et pouvoir mieux les encadrer.»

Il faut dire que les deux employés du CCM n'ont eu que deux ou trois mois pour mettre en place ce tout nouveau programme dont le principe est le suivant: durant 34 semaines, des jeunes sans emploi partagent leur temps entre un stage dans une entreprise coopérative et la réalisation d'un projet communautaire. Il y a donc deux gagnants: le participant, qui acquiert une expérience professionnelle en étant payé 150 $ par semaine; et sa communauté, qui bénéficie gratuitement de ses services.

L'une des principales activités communautaires retenues est la réalisation d'un guide touristique bilingue sur le Manitoba français. Les jeunes doivent s'occuper de tout: recherche d'information, consultation avec les communautés, rédaction, mise en page, etc. Le guide sera en principe imprimé au mois d'avril.

Parmi les entreprises d'accueil figurent évidemment plusieurs caisses populaires. Exemple, celle de Saint-Malo, qui a accepté de recevoir René Coulombe. «On l'expose à tous les aspects de la caisse, depuis le travail de caissier jusqu'à celui de directeur, explique le directeur, Paul Gilmore. L'entraînement prend beaucoup de temps. L'intérêt pour nous, c'est surtout d'aider un jeune.»

Malheureusement, il n'est pas toujours possible de trouver des coopératives francophones capables ou désireuses d'accueillir un jeune stagiaire, surtout en ville. La Caisse populaire de Saint-Boniface, par exemple, n'a accepté qu'un seul stagiaire, bien qu'elle gère quatre succursales.

Conséquence: les responsables de Service Jeunesse Canada ont été obligés de recourir à des entreprises non coopératives, et même à une coopérative anglophone (Arctic Co-op).

«On a eu beaucoup de difficultés à trouver des partenaires en ville, reconnaît le coordonnateur du projet, Louis Laurencelle. À cause des changements dans l'économie, les institutions coopératives sont obligées d'être très compétitives. Il me semble qu'elles devraient retourner à l'esprit coopératif et ouvrir davantage leurs portes.»

De leur côté, les jeunes participants semblent très satisfaits. «C'est vraiment fantastique, s'exclame Roxane Gagné, qui travaille à la fois au CCM et sur le projet de guide touristique. «Il faudrait qu'on poursuive ce programme dans l'avenir. Ça donne une très bonne formation.»

Son collègue Jason Boothe partage son temps entre la Arctic Co-op (entreprise) et le Fort Gibraltar (volet communautaire). «Notre programme est très bien organisé, affirme-t-il. J'ai parlé à des gens qui participent aux quatre autres programmes (pour les anglophones), et j'ai entendu des histoires terribles!»

Gary tessier, directeur du CCM et concepteur du projet, a bon espoir qu'il sera renouvelé l'an prochain. Mais il précise que rien n'est jamais garanti d'avance.

Laurent GIMENEZ

(1) Le programme fonctionne grâce à une subvention de 143 000 $ du ministère du Développement des ressources humaines. Sur les 18 jeunes participants, la moitié viennent du rural.

TACHÉ

Lorette aura-t-elle sa lagune?

Suite à des pressions de la part de la Chambre de commerce de Lorette, la Municipalité rurale de Taché a décidé, le 20 décembre, de rediriger le financement d'autres projets d'infrastructures afin de procéder à la construction d'une nouvelle lagune d'ici l'année prochaine.

La lagune actuelle fontionne à pleine capacité, empêchant le gouvernement local d'approuver de nouveaux projets de subdivision, ce qui nuit au développement du village. Une nouvelle lagune coûterait 1,1 million $.

À la suggestion de la Chambre de commerce, les conseillers de Taché ont décidé de demander à Ottawa d'y consacrer les 120 000 $ qui devaient permettre l'achat de terrain pour le prochain dépotoir municipal - cette dépense n'étant de toute façon pas admissible au Programme d'infrastructures - et 60 000 $ de la province et du fédéral qui devaient servir à paver la route 53 nord.

Comme une subvention de la province de l'ordre de 430 000 $ est déjà disponible pour la lagune, le manque à gagner serait d'environ 490 000 $. Si les autres modalités de financement tombent en place, la Municipalité ferait donc un emprunt sous forme de débanture.

«C'est assez complexe, souligne le secrétaire-trésorier Ernest Lajoie. Quand on aura une confirmation du fédéral, on devra passer un arrêté concernant la lagune. Après, il y a des audiences publiques (sur l'impact sur l'environnement) et ça peut aller jusqu'à un référendum.

«Il est aussi question que d'autres dépenses du Village non constitué de Lorette soient affectées à la lagune. Par exemple, à chaque année, on pave des rues; si le Village est d'accord pour ne pas paver des rues pour quelques années, on pourra prendre cette partie des taxes pour la lagune. Les développeurs de Lorette pourraient contribuer aussi.»

«Nous autres, explique le conseiller Roger Dupas de la Chambre de commerce, ça nous satisfait. On est prêts à travailler avec la Municipalité pour trouver des fonds supplémentaires.»

On sait que la Chambre a tenu une réunion publique à la mi-décembre pour présenter ses priorités en termes d'infrastructures. Le 19 décembre, le porte-parole de la Chambre, Gabriel Arbez, présentait à la Municipalité un mémoire dans lequel il reprenait les préoccupations de la population.

J.-P. D.

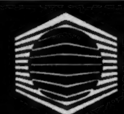
La Division scolaire de la Rivière-Seine n° 14

Professeur.e

La Division scolaire de la Rivière-Seine n° 14 recherche un.e professeur.e à temps plein pour enseigner la biologie 30SG et les sciences naturelles 20S (programme d'immersion) à Lorette Collegiate à compter du 30 janvier 1995.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur demande, **le ou avant le 18 janvier 1995,** à:

Mme Heather Wood
Directrice
Lorette Collegiate
475, rue Senez
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0
Téléphone: 878–3582



AGENT OU AGENTE CONSEIL EN GESTION FINANCIÈRE
poste temporaire 1 an

L'entreprise
La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau de dix-huit caisses populaires affiliées, regroupant plus de 38 000 membres et dont les actifs consolidés dépassent 370 millions de dollars, gérés par des franco-manitobains.

Fonctions
Sous la direction de la conseillère en gestion des caisses, l'agent(e) conseil en gestion financière supporte et conseille les caisses populaires dans l'évolution de leur situation financière pour s'assurer de leur rentabilité.

À ce titre, l'agent(e) est responsable:
-d'effectuer des travaux d'analyse et faire des recommandations appropriées dans le domaine de la gestion financière;
-de participer à l'élaboration des prévisions budgétaires, à l'analyse des résultats tout au long de l'année, à la gestion des liquidités et à la gestion de l'appariement;
-de supporter et conseiller le personnel et les dirigeants des caisses populaires dans le domaine de sa spécialité.

Exigences
·Formation postsecondaire en comptabilité/finance, plus 2 années d'expérience pertinente Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience sera considérée.
·Très bonne connaissance en analyse financière;
·Sens de la planification;
·Esprit d'analyse et de synthèse;
·Sens du service à la clientèle;
·Habileté à jouer un rôle conseil;
·Habileté à établir des relations interpersonnelles à tous les niveaux;
·Autonomie et initiative requises;
·Expérience pratique reliée à l'utilisation d'outils micro-informatiques;
·Capacité de communiquer efficacement oralement et par écrit, en français et en anglais.

Conditions
· Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions
· Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 20 janvier 1995** avec la mention "Personnel et confidentiel" à la:

Mme Mona Lachance-Picard, AICB
Conseillère en gestion des caisses
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
Case postale 68, 200 - 605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



la commission nationale des parents francophones

La Commision nationale des parents francophones, organisme représentant les mouvements de parents francophones en milieu minoritaire, est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) de la formation et de la recherche

Lieu de travail:
Saint-Boniface au Manitoba.
Fonctions:
- responsable de la mise sur pied d'un programme national de formation destiné aux comités de parents et aux permanents du réseau; en assurer la coordination; faire de la formation sur demande;
- responsable de la coordination du programme national de recherche et assurer la diffusion adéquate des donnés;
- peut être appelé, par la nature de ses fonctions, à représenter la CNPF à divers colloques, conférences ou comités de travail sur la francophonie hors Québec.

Qualifications:
- détenir une formation universitaire de premier cycle de préférence en éducation ou en sciences sociales;
- expérience pertinente de travail chez les francophones hors Québec d'un minimum de cinq ans.

Salaire:
- à négocier selon les qualifications

Entrée en fonction: février 1995

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par télécopieur **AVANT LE 30 JANVIER 1995 à:**

La Commission nationale des parents francophones
170, rue Marion, bureau 200a
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T3
Télécopieur: (204) 233-0358

OPPORTUNITÉ D'EMPLOI

Le **District de Santé St. Claude Health District** accepte présentement des demandes pour combler le poste de secrétaire administrative.

Qualifications requises inclus:

- Habileté linguistique dans les deux langues officielles (obligatoire).
- Sens de l'initiative et capacité de travailler indépendamment.
- Connaissance de base en informatique.
- Avoir de l'entregent.
- Expérience est un atout.

Toute personne intéressée à postuler, est invité à faire parvenir sa candidature au :

Bureau d'administration
District de Santé St. Claude Health District
C.P. 400
Saint-Claude (Manitoba)
R0G 1Z0

Date limite pour poser votre candidature: ***22 janvier 1995.***

CKSB/Radio-Canada

est à la recherche

d'un(e) **secrétaire réceptionniste**
à temps partiel à partir du 30 janvier 1995.

Qualifications requises:
expérience de travail dans un bureau et connaissance de l'informatique.

Salaire selon la convention collective.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae **avant le 19 janvier 1995** à :

René Fontaine
CKSB/Radio-Canada
607, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W2




CKSB Manitoba

Vous voulez économiser de l'énergie et rendre votre maison plus confortable?
Inscrivez-vous dès maintenant, SANS FRAIS, à un

ATELIER SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'atelier sur les économies d'énergie au foyer vous permettra d'obtenir des renseignements pratiques au sujet des améliorations à apporter à votre maison. On vous fournira des conseils sur de nombreux sujets, de l'installation de coupe-bise au bas des portes aux rénovations importantes qui vous permettront de réaliser des économies.

Le jeudi 19 janvier, de 19 h 30 à 21 h 30
École Sainte-Anne, Sainte-Anne

L'atelier sur les nouvelles maisons s'adresse aux personnes qui prévoient de faire construire une maison. Des experts vous fourniront des conseils objectifs afin que votre nouvelle demeure soit écologique et efficace au plan énergétique.

Le mardi 7 février, de 18 h 30 à 21 h 30
Steinbach Regional Secondary School
190, chemin McKenzie

Pour vous inscrire, téléphonez au :

Centre d'information d'Énergie et Mines Manitoba
(204) 945-4154
1 800 282-8069
ATME (204) 945-4511

Le nombre de places est limité : appelez DÈS MAINTENANT.





Énergie et Mines Manitoba


Le Centre d'information 233-ALLÔ de la SFM cherche des jeunes universitaires pour répondre aux appels téléphoniques reliés au Festival du Voyageur entre le 10 et 19 février 1995.

Contactez Simone au 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443 AVANT le 20 janvier 1995.

Société franco-manitobaine

RECHERCHONS PRÉPOSÉS AUX SOINS À DOMICILES

Le Bureau des soins continus de Santé Manitoba (région de Winnipeg) est à la recherche de préposés aux soins à domicile, pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles, pour procurer des soins aux bénéficiaires de la communauté.

Qualités requises:
Les candidats doivent avoir une formation et de l'expérience dans l'art de prodiguer des soins comme ceux de la peau, donner le bain aux bénéficiaires, les transporter, les nourrir, les installer en position confortable. On peut également demander aux titulaires d'effectuer de légers travaux domestiques comme le ménage, la cuisine et la lessive. Ils devront déjà avoir travaillé auprès de personnes âgées ou handicapées.

Horaire de travail:
On accordera la préférence aux candidats disponibles en tout temps.

Salaire initial:
8,87 $ l'heure.

S'adresser en personne au:
189, rue Evenson, Foyer
Du lundi au jeudi
entre 8 h 30 et 16 h 30.

TRAVAILLEUR(SE) DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE SANTÉ MENTALE - MANITOU (spécialiste des services sociaux et de santé, niveau 3-4)

Comme membre d'une équipe multidisciplianire, le ou la titulaire offre des services thérapeutiques et de soutien complets aux personnes souffrant de troubles mentaux. Ses fonctions comprennent : l'évaluation, le traitement, l'intervention d'urgence, la consultation et l'orientation. Le ou la titulaire doit également s'occuper de la liaison avec les familles, les organismes non gouvernementaux et les professionnels de la communauté. Il ou elle est appelé(e) à travailler le soir et les fins de semaine, en cas de besoin.

Un B.Sc. (santé mentale) ou un D.U.I. (permis d'exercice, inscription en règle), un B.Sc.Soc. ou un B.R.M. et deux années d'expérience dans un domaine connexe, ou un diplôme d'Inf.P. et quatre années d'expérience dans un domaine connexe. Le candidat ou la candidate doit avoir réussi avec succès le programme obligatoire de formation en cours d'emploi. Les candidats possédant une formation (p. ex. un D.U.I.) et une expérience acceptables pourraient être engagés à un salaire et à un niveau de classification équivalents. Le ou la titulaire devra résider ou déménager dans la région desservie et posséder un véhicule et un permis de conduire en règle. Le candidat ou la candidate doit bien connaître les deux langues officielles. On tiendra compte du programme d'Action positive dans le processus de sélection.

Échelle de salaire : 32 019 $ à 46 923 $ par année selon les compétences
N° de concours : 21-126/94
Date de clôture : le 27 janvier 1995

Les personnes sont priées de faire parvenir leur candidature à :

SANTÉ MANITOBA
Gestion des ressources humaines
330, avenue Graham, bureau 602
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A5
Télécopieur : 945-1999

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

La résolution de l'année pour la Caisse de Laurier

«Faire aussi bien qu'en 1994»

C'est sans hésitation que la directrice de la Caisse populaire de Laurier, Shirley Delaurier, qualifie 1994 de «très bonne année!»

«On a eu un bon bénéfice, probablement surtout à cause de la stabilité des taux d'intérêt, et aussi parce qu'on était mieux appareillé avec les dépôts à terme comparés aux prêts. Et puis, on a gardé nos dépenses au minimum.»

Pour l'année 1995, la directrice souhaite du pareil au même. «On va essayer de faire aussi bien qu'en 1994. L'idée n'est pas tant de grandir que d'atteindre notre 5 % d'équité. Ça s'en vient tranquillement, peut-être d'ici l'an 2004, ou quelque chose du genre.»

L'assemblée annuelle du 8 décembre dernier a rassemblé seulement 28 personnes, contre une cinquantaine habituellement. «Ce n'était pas une bonne soirée pour bien du monde. Je suppose que les gens étaient occupés avec Noël.»

Malgré cette petite assistance, Shirley Delaurier considère que la Caisse est «chanceuse d'être dans une communauté qui l'appuie».



Shirley Delaurier.

Les membres présents ont réélu Francis Gamache au poste de vice-président. Les autres membres du conseil d'administration sont: Francis Péloquin (président), Michel Verhaeghe (secrétaire), Eugène Gras et Joanne Van-Humbeck.

Karine BEAUDETTE

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre
1994: 4 300 762 $ (+ 4,8 %)
1993: 4 105 518 $

Bénéfice net:
1994: 17 040 $
1993: 10 093 $

Montant de la réserve:
1994: 84 417 $ (2 % de l'actif)
1993: 67 512 $ (1,6 %)

Prêts:
1994: 2 451 710 $ (+ 3 %)
1993: 2 377 302 $

Dépôts:
1994: 4 195 829 $ (+ 4 %)
1993: 4 019 899 $

Nombre de membres:
1994: 2 257
1993: 2 284

Hôtel de ville de Saint-Boniface

On n'accepte plus les paiements de factures

Depuis le début du mois, la Ville de Winnipeg n'accepte plus les paiements au comptant des services municipaux au 219, boulevard Provencher. La fonction de caisse municipale a été supprimée lors de l'établissement du budget de 1995.

Les services affectés sont les suivants: les comptes d'impôts fonciers et de taxes d'affaires, les cartes d'abonnement mensuelles et les tickets d'autobus, les permis de garde de chien, les permis de loterie et les permis d'exercer un commerce à domicile, les comptes d'eau, les comptes d'Hydro-Winnipeg et les comptes d'ambulance.

Une boîte de dépôt sera mise à la disposition du public au 219, boul. Provencher, pour les paiements par chèque des comptes de services utilitaires, d'impôts fonciers et de taxes d'affaires seulement. Ces comptes peuvent aussi être réglés dans les institutions financières (caisses pop et banques).

Les bureaux de la Ville au 510, rue Main, continueront d'accepter les paiements au comptant de 8 h 30 à 16 h 30 en semaine. Info: 986-5974.

SAINT-BONIFACE

Le vandalisme face aux aînés

Le constable Claude Labossière est l'invité du prochain dîner-rencontre de la Fédération des aînés franco-manitobains, qui se tiendra au Club La Vérendrye, le 8 février à 12 h, dans la salle Voyageur.

La conférence débutera à 12 h 30 et portera sur les sujets de la sécurité contre le vandalisme et des escroqueries contres les aînés.

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle André Luc Marchildon. Je suis né le 17 mai 1994.

Je suis le fils de Georges Marchildon et Diane Sherwood de Winnipeg.

Mes grands-parents paternels sont Jeanette (Halpin) et Luc Marchildon de Saint-Boniface et mes grands-parents maternels sont Beatrice (Baudry) et Joseph Sherwood de Winnipeg.

Ma marraine et mon parrain sont Laurette (Marchildon) et Robert Geurts de Saint-Boniface.

Salut à tous mes cousins.

Télé-horaire de la semaine du 16 au 22 janvier 1995

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Bon matin
7h30 TV-5 Télématin
8h00 T-M Bla Bla Bla...
9h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Top modèles
TV-5 Et ils étaient sept (lundi)
TV-5 Découverte (mardi)
TV-5 Sous la couverture (mercredi)
TV-5 Contact (jeudi)
TV-5 La ruée vers l'art (vendredi)
9h01 CBWFT Pacha et les chats
9h15 CBWFT Johnson et ses amis
9h30 CBWFT Tao Tao
T-M Aimer
TV-5 Francofolies de Montréal 1994 (lundi)
TV-5 Vins et fromages (mardi)
10h00 CBWFT Les 7 jours de soeur Angèle
T-M Bon appétit
TV-5 La méthode Victor
10h15 TV-5 Gourmandises (lundi)
TV-5 La cuisine des mousquetaires (mardi au vendredi)
10h30 CBWFT Les Christine
T-M La vie à Montréal
TV-5 La chance aux chansons
TV-5 Alice (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
11h50 TV-5 Revue de presse canadienne (lundi)
TV-5 Revue de presse arabe (mardi)
TV-5 Revue de presse africaine (jeudi)
TV-5 Revue de presse française (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 L'hebdo (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Téléobjectif (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
12h30 CBWFT Louvain à la carte
T-M Au nom de la beauté
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Vins et fromages (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 Venise en hiver (jeudi)
13h30 CBWFT Entrez la visite! (lundi à jeudi)
CBWFT Dallas (vendredi)
TV-5 L'heure de vérité (lundi)
TV-5 En toute liberté (vendredi)
14h00 T-M Santa Barbara
TV-5 Plaisir de lire (vendredi)
14h30 CBWFT Les temps modernes (lundi à jeudi)
CBWFT Le forum des temps modernes (vendredi)
TV-5 La chance aux chansons (lundi au jeudi)
TV-5 La patrouille des glaciers 92 (vendredi)
15h00 T-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
TV-5 Pyramide

Lundi 16 janvier

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Découverte
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Journal télévisé belge
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT 4 et demi...
T-M Harry et les Henderson
TV-5 Téléobjectif
19h00 CBWFT À nous deux!
T-M La guerre de la drogue: Camarena
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Les héritiers Duval
T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
22h15 TV-5 Studio Gabriel
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT La Course destination monde
23h02 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Bas les masques
0h00 CBWFT Fin des émissions
0h45 TV-5 Autant savoir
1h10 TV-5 RFI

Mardi 17 janvier

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Les carnets du bourlingueur
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'odyssée fantastique
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Les Duchesnay: la glace et le feu
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La petite vie
TV-5 Temps présent
19h00 CBWFT Country centre-ville
T-M Le match de la vie
19h30 CBWFT Ma maison
TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Les filles de Caleb
T-M Les oiseaux se cachent pour mourir
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Les enfants de la télé
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT À tout prix
23h02 T-M Fermeture
23h30 TV-5 Taratata
0h00 CBWFT Découverte
0h50 CBWFT En toute liberté
1h00 TV-5 Les carnets du bourlingueur
1h20 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 RFI

Mercredi 18 janvier

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Évasion
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT RBO Hebdo
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Envoyé spécial
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
19h30 T-M Les machos
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Venise en hiver
20h30 T-M Qui vive!
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Contact
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h06 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Venise en hiver
23h30 CBWFT Cinéma: Les grandes familles
0h45 TV-5 Tell-quel
1h15 TV-5 RFI
1h20 CBWFT Fin des émissions

FILMS

*23h30 CBWFT **Les grandes familles***
Fr.-Suisse 1989. Pour sauver l'honneur des Schoudler et des Lamonnerie, Noël Schoudler camoufle le suicide de son fils en accident. Il entreprend d'anéantir Maublanc une fois pour toutes et confie l'administration de son journal à Simon Lachaume. (troisième de 4).

Jeudi 19 janvier

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Espace francophone
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les nouvelles aventures des Intrépides
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Beverly Hills 90210
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Santa Maria
TV-5 Au nom de la loi
19h00 CBWFT Scoop
T-M La trentaine
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
TV-5 L'homme de Suez
20h30 CBWFT M'aimes-tu?
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 En toute liberté
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Kaléidoscope
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Intérieur nuit
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Les aventures du jeune Indiana Jones
23h02 T-M Ciné-lune: La maîtresse du lieutenant français
23h45 TV-5 Noms de dieux
0h00 CBWFT Cinéma: Spéciale première
0h40 TV-5 L'homme de Suez
1h32 T-M Fermeture
1h40 TV-5 RFI
1h55 CBWFT Fin des émissions

FILMS

*23h02 T-M **La maîtresse du lieutenant français***
G.-B. 1981. Drame psychologique. Pendant qu'on tourne un film tiré d'un roman situé à l'époque victorienne, les deux interprètes des rôles principaux vivent une liaison.

*0h00 CBWFT **Spéciale première***
É.-U. 1974. Comédie de moeurs. Après avoir remis sa démission, un journaliste retrouve ses collègues dans la salle de presse. Un condamné à mort surgit soudain dans la pièce...

Vendredi 20 janvier

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Panorama
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Cinéma du vendredi: Le retour au lagon bleu
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Vidéoclips
TV-5 Thalassa
19h00 CBWFT Les grands films: Croc blanc
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 T-M Star plus
TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Drôle de vidéo
21h00 T-M Ad lib
21h30 CBWFT Fous de la pub
TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Studio Gabriel
22h25 CBWFT Le point médias
23h00 CBWFT Manitoba ce soir
23h05 T-M Ciné-lune: Le mystère Silkwood
23h15 TV-5 Thalassa
23h30 CBWFT Les nouvelles du sport
23h55 CBWFT La météo
0h00 CBWFT Cinéma: Mortelle randonnée
0h15 TV-5 Viva
1h15 TV-5 RFI
1h35 T-M Fermeture
2h30 CBWFT Fin des émissions

FILMS

*18h00 T-M **Le retour au lagon bleu***
Am. 1991. Drame. Naufragés sur une île déserte, deux enfants doivent affronter seuls les périls de la vie.

*19h00 CBWFT **Croc blanc***
É.-U. 1991. Aventure sentimentale. Au début du siècle, un jeune garçon, Jack Conroy, est sauvé de l'attaque d'un ours par un chien-loup. Il retrouve plus tard la bête cruellement exploitée par des promoteurs de combats de chien, et tente de l'en délivrer.

*23h05 T-M **Le mystère Silkwood***
Am. 1983. Drame social. Une ouvrière dans une fabrique d'éléments radioactifs milite pour la sécurité au travail.

*0h00 CBWFT **Mortelle randonnée***
Fr. 1983. Drame policier. Un détective privé chargé d'enquêter sur une jeune femme s'attache peu à peu à elle, malgré les instincts meurtriers et les changements de personnalités de celle-ci.

Samedi 21 janvier

7h30 CBWFT Vazimolo
T-M Vision mondiale
7h31 CBWFT Les oursons volants
8h00 CBWFT Le monde irrésistible de Richard Scarry
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M La forêt magique
8h45 CBWFT Aladin
9h00 T-M Batman
9h10 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
TV-5 Le jardin des bêtes
10h05 CBWFT Tiny toons
10h30 CBWFT Bravo la famille
11h00 CBWFT Génies en herbe
T-M Ciné-maximum: Sauver un enfant de l'enfer
TV-5 Luna park
11h30 CBWFT Ici la côte du Pacifique
TV-5 Journal télévisé suisse
12h00 CBWFT Générique
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT Univers inconnus
T-M Bugs Bunny
13h00 CBWFT L'univers des sports
T-M Magie sur glace Banque Royale
13h30 TV-5 Décryptages
14h00 TV-5 Sport africa
15h00 T-M Les nouvelles aventures de Lassie
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Regards sur la nature
T-M Star plus
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M Perfecto
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Francofolies de Montréal 1994
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Ciné-extra: Mystic Pizza
TV-5 Magellan
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT L'Arche de Zoé
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Lance et compte ou La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Faut pas rêver
19h30 T-M Cinéma: Les Commitments
TV-5 Clip postal
20h00 TV-5 J'y crois, j'y crois pas!
21h25 CBWFT Le téléjournal
21h30 TV-5 Le soir 3
21h45 CBWFT Les nouvelles du sport
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 CBWFT Comment ça va?
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h40 CBWFT Montagne
22h53 T-M Ciné-lune: Gaby
23h10 CBWFT Télé-sélection: Ma vie de chien
23h30 TV-5 Faut pas rêver
0h30 RFI
1h23 T-M Fermeture
1h30 CBWFT Fins des émissions

FILMS

*17h30 T-M **Mystic Pizza***
Am. 1988. Comédie dramatique. Les tribulations sentimentales de deux soeurs au tempérament différent qui travaillent dans une pizzeria d'une petite ville.

*19h30 T-M **Les Commitments***
Brit. 1991. Comédie dramatique. Un jeune Irlandais et deux de ses amis recrutent des artistes afin de former un groupe de musique «soul».

*22h53 T-M **Gaby***
Am. 1987. Drame biographique. Grâce à une servante, une enfant qui souffre de paralysie cérébrale arrive à communiquer avec son pied gauche.

*23h10 CBWFT **Ma vie de chien***
Suède. 1985. Comédie dramatique. Un petit garçon sérieux, mais non dépourvu d'humour, et dont la mère est gravement malade, séjourne chez un oncle à la campagne où il fait l'apprentissage de la vie.

Dimanche 22 janvier

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
7h50 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT La bande à Munsch
8h40 CBWFT Doug
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Légendes du monde
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à la First Presbyterian Church d'Edmonton par Betty Marsh, pasteur.
T-M Complètement marteau
TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Ciné-maximum: Le cri de la liberté
TV-5 Planète musique
11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Ah! Quels titres
12h05 CBWFT La semaine verte
13h00 CBWFT Horizons
TV-5 Faut pas rêver
14h00 CBWFT Faites vos gammes
T-M Ciné-maximum: Columbo: Au-delà de la folie
TV-5 On aura tout vu!
14h30 TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Sous la couverture
15h30 T-M Automag plus
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M Sport magazine
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT Ce soir magazine
T-M J.E.
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 T-M Cinéma néon: Ce cher intrus
TV-5 7 sur 7
19h00 CBWFT Surprise sur prise
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: La Corriveau
TV-5 Ah! Quels titres
21h00 T-M L'événement
TV-5 On aura tout vu!
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
21h50 CBWFT Les beaux dimanches: La Corriveau, la légende versus la réalité
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h20 CBWFT Scully rencontre
22h41 T-M Complètement marteau
22h50 CBWFT Les nouvelles du sport
23h11 T-M Finances
23h15 CBWFT En toute liberté
23h30 TV-5 L'heure de vérité
23h41 T-M Vision mondiale
23h45 CBWFT Ciné-club: Mon oncle
0h30 TV-5 7 sur 7
0h41 T-M Fermeture
1h20 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 RFI

FILMS

*18h30 T-M **Ce cher intrus***
Am. 1991. Comédie sentimentale. Un homme heureux en ménage éprouve des difficultés à se faire accepter par sa belle-famille.

*23h45 CBWFT **Mon oncle***
Fr. 1957. Comédie. Un jeune garçon, fils d'un riche industriel, vit en serre chaude dans un milieu «ultra-moderne». Son oncle lui permet de prendre contact avec un monde plus décontracté.



Les plaines productives

Les Éditions des Plaines n'ont pas perdu de temps en 1994: sept nouveaux titres et trois réimpressions. Parmi les nouveautés de cette année, deux oeuvres manitobaines, dont ***Les couleuvres*** de Suzanne Régnier-Tront.

Avec ***Les couleuvres***, l'enseignante signe son premier livre. Elle décrit une excursion scolaire vers les grottes de Narcisse (Manitoba) où se rassemblent des milliers de couleuvres rayées au printemps et à l'automne.

Ce petit roman est écrit dans un langage simple. On sent que l'auteure est véritablement allée à Narcisse, probablement dans des circonstances très semblables à celles de madame Erthé, personnage principal du livre. Pendant 49 pages, on suit les aventures d'un groupe de jeunes, personnages qui sont relativement bien développés d'un bout à l'autre du livre et qui portent de ces noms modernes à l'orthographe original!

Écrit en format de roman, ***Les couleuvres*** semble tout de même avoir comme objectif premier de nous informer sur les couleuvres. Certains bouts semblent rajoutés, comme forcés pour que l'histoire coule mieux. Malgré certaines maladresses, ***Les couleuvres*** se lit bien et devrait plaire à un jeune public. Et Madame Erthé, je partage entièrement votre peur des poux de bois!

Les autres publications de 1994 pour les Éditions des Plaines sont: ***Théo et Samoa*** de Nadine Mackenzie (Alberta), ***Bonjour, Garde*** de Denise Ouellette (Alberta), ***Les Neiges de Nakina***, troisième recueil de poésie de Pascal Sabourin (Ontario), ***Les Négresses de Baudelaire*** de Joseph Nnadi (Manitoba), ***Soupe maigre et tasse de thé*** de Christine de la Salmonière (France), et ***Une fille super*** de Lucienne Lacasse (Ontario).

Les Plaines ont aussi réimprimé ***D'Est en Ouest*** de Pierre Mathieu (Québec), Pièces en un acte de Castelain de la Lande (Manitoba) et ***Le Manitoba au coeur de l'Amérique*** d'Annette Saint-Pierre.

Cette dernière écrivaine, également directrice des Éditions des Plaines, prévoit environ la même production de livres pour 1995. Entre autres, elle mentionne un livre sur la Saint-Valentin, et un autre par Nadine Mackenzie sur Preston Manning, «le premier livre à son sujet publié en français, et qui contient le tout premier interview avec madame Manning, jusqu'alors inédit.»

Le Manitobain René La Fleur, un jeune auteur à surveiller

Un horizon qui recule

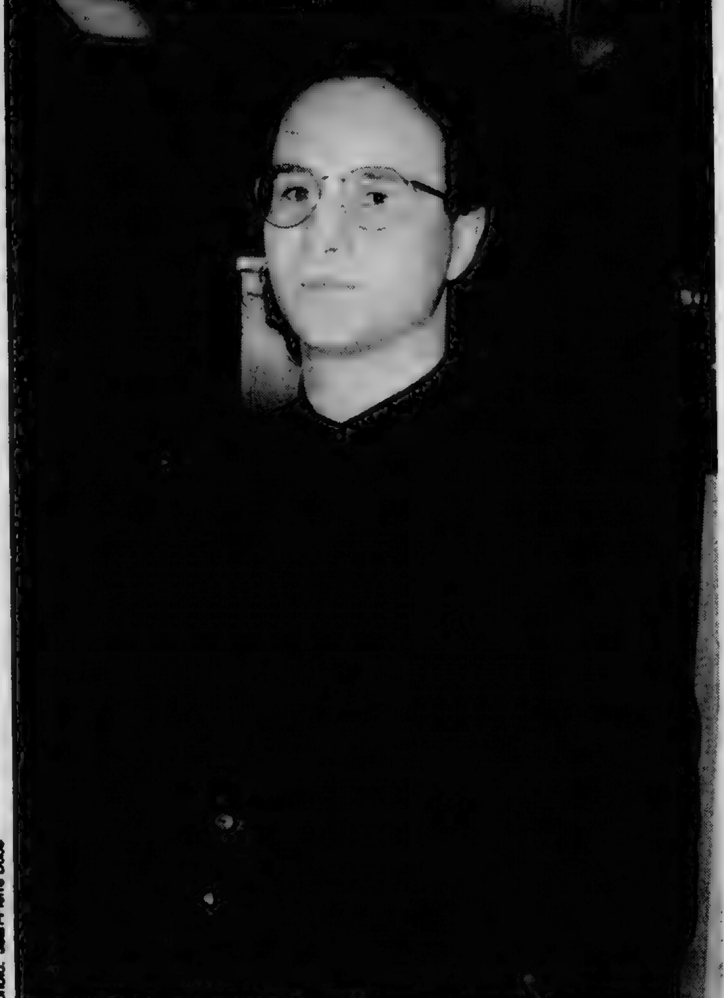
Après la publication en 1992 de dix nouvelles dans le recueil *Accostages* des Éditions du Blé, il semble qu'il faudra attendre encore quelque temps pour lire du nouveau du prosateur René La Fleur, qui insuffle une poésie dans tous les genres littéraires qu'il touche. Pour le moment, il prépare un roman et une collection de prose poétique.

«J'écris des microtextes, annonce l'étudiant au doctorat à l'Université de Montréal, et c'est probablement ce qui va sortir de moi dans la prochaine année. J'aurai terminé la collection avant l'été. Elle porte le titre provisoire de *La main d'airin.*

«C'est de la poésie et de la prose: la frontière entre les deux est fugace, poreuse. On peut qualifier ces textes brefs de prose, du moins dans leur apparence – ce sont des paragraphes–, mais à cause de l'écriture, c'est plus comme de la poésie.»

Cet intérêt pour ce genre est stimulé par des études doctorales sur un poète d'origine belge, Henri Michaux (né en 1899), également peintre. «Il a écrit de la poésie en prose et des journaux de voyage, explique René La Fleur; c'est une écriture qui divague, qui va dans tous les sens.

«Je vais essayer de cerner son style, ce qui est tout un défi car il a beaucoup changé durant sa longue carrière littéraire et c'est peut-être ça qui m'attire chez lui. Je vais essayer de voir ce qui est constant là-dedans.»


photo: Jean-Pierre Dubé

René La Fleur: une extrême densité, sans tomber dans l'hermétisme.

Ce qui passionne le natif de Saint-Boniface, c'est la recherche au niveau de la forme.

«Je suis un peu formaliste, dans le sens que je veux innover, expérimenter avec une forme, aller jusqu'au bout de la forme. Je ne suis pas fidèle à une forme donnée, même si j'ai une tendance vers ce qui est poétique. L'écrit peut avoir une apparence multiple. Une des choses que je vise, c'est une extrême densité, sans tomber dans l'hermétisme.

«Ce que j'aime aussi, après avoir écrit, c'est revenir sur le texte un an ou deux après.»

C'est d'ailleurs l'exercice auquel se livre l'auteur de 27 ans avec son premier roman (dont il n'a pas voulu divulguer le titre), qu'il a produit pour sa maîtrise en création littéraire, entre 1990 et 1993.

En effet, après son bac au Collège universitaire de Saint-Boniface en 1989, et suivant un séjour de plus d'un an en Allemagne, René La Fleur s'est inscrit dans une des rares universités (Montréal) à offrir une maîtrise en création littéraire.

«C'est un programme qui n'existe pas ici (au Manitoba), même en anglais. Ça comprend deux volets: 1. trois séminaires obligatoires (discussion en groupe) sur la méthodologie de l'écriture; 2. écrire une oeuvre de fiction - là, on a toutes les libertés, et produire un mémoire sur le lien entre les auteurs qui nous ont inspirés et ce qu'on a écrit.

«J'ai été tenté par le nouveau roman, dans le genre d'Alain Robbe-Grillet et Marguerite Duras. C'était assez bon pour que j'obtienne ma maîtrise. Mais je n'étais pas entièrement satisfait: je suis en train de retravailler le texte; ça ne sera pas prêt avant une autre année.»

Retrouvera-t-on des traces manitobaines dans son oeuvre? «Chaque territoire où j'ai mis les pieds est resté en moi. Mais je ne serai jamais un écrivain régionaliste.

«C'est sûr que le Manitoba a une place privilégiée: si ça se retrouve dans un texte, c'est parce que ça a une place, mais ça ne sera jamais un guide touristique.

«Je garde une affinité pour les grands espaces, les plaines; j'aurai toujours en moi un horizon qui recule interminablement.»

Jean-Pierre DUBÉ

Des extraits de Correspondance

C'était doux. C'était beau.

Voici un court extrait de la nouvelle Correspondance (1), où se recoupent plusieurs trames sans lien apparent.

- Pardon, mais vous auriez dû rester. Vous auriez dû entrer dans la mer, Je l'ai fait, moi, et je vous dis que c'était bien, la mer qui nous léchait les cuisses. C'était incomparable, ce sentiment que toutes les constellations d'étoiles exécutaient une lente orbite autour de nous. C'était doux. C'était beau.

- Mais est-ce une façon de se comporter devant un ambassadeur, je vous le demande?

- C'est une façon de vivre.

◆◆◆

Un soir: coup de téléphone. La mère répond. On lui communique une nouvelle qui n'étonne personne, et alors prennent fin les visites à l'hôpital.

(1) Cette nouvelle est parue dans le recueil Accostages des Éditions du Blé (1992), sous la direction d'Ingrid Joubert.

Des négociations difficiles entre CKSB et les gagnants

Le groupe de l'année gagne le 9e Phonogramme

Deux compositions originales du groupe Sujet à la calembredaine journalistique contemporaine, gagnant de la Chicane électrique 1994, ont remporté le Concours Phonogramme de 1995. Mais le groupe a presque refusé le prix.

En effet, lorsque les membres du groupe ont été informés qu'ils allaient jouer un rôle très secondaire dans l'enregistrement des chansons, qui seront diffusées nationalement, ils ont insisté pour un mimimum de participation.

«On est capable de le faire, souligne le guitariste Stéphane Ritchot. On a tous de l'expérience de studio. Si au moins on pouvait compétitionner pour le faire, ça serait quelque chose. Je serais d'accord à condition que ce soit Brigitte Sabourin (la chanteuse du groupe) qui interprète la chanson et que Daniel Roy soit à la batterie.»

Ce dernier renchérit: «On se pose des questions sur le but du Concours Phonogramme. On a l'impression que les organisateurs ont le dernier mot sur tout. C'est une affaire de compromis.»

Le principal organisateur du Concours, Daniel Tougas, a fini par céder en partie aux pressions du groupe. «À la base, c'est un concours de composition. La participation à l'enregistrement est secondaire. Sur les neuf ans du Concours, seulement deux groupes ont fait l'enregistrement.

«Notre souci, c'est que les chansons soient diffusées le plus longtemps possible et on a obtenu de bons résultats avec des musiciens de session. Mais ils sont vraiment décidés de participer et ça peut les aider dans leur carrière. Ma préférence, c'est de les inclure à tous les niveaux. On va donc les laisser jouer, en incorporant des musiciens de session.»

La prochaine étape est donc le rôdage des textes et des arrangements musicaux, qui se fera au cours des prochaines semaines, afin d'enregistrer à la mi-février dans les studios de la SRC.

La chanson «Rêve» est arrivée en première place. «C'est une de ces bonnes chansons pop avec un refrain très chantant, très accrocheur, Daniel Tougas, également membre du jury. La chanson a un début très original et il y a beaucoup d'imagination dans les paroles en général.»

La musique pour «Rêve» est de Brigitte Sabourin, Christian Perron et Stéphane Ritchot, qui a également écrit les paroles. L'autre membre du groupe de l'année, Daniel Roy, a participé à l'arrangement musical.

En deuxième place, le jury a sélectionné «Septembre», écrite par les mêmes musiciens sur des paroles de Micheline Marchildon. «Les paroles évoquent une série de scènes, comme un vidéoclip. Septembre crée une ambiance très forte, avec un air de guitare hypnotique qui nous mène du début à la fin de la chanson.»

On pourra ensuite les entendre au début mars sur le réseau de Radio-Canada. Cinq artistes ont soumis six compositions pour le Concours Phonogramme de cette année. La chanson gagnante l'année dernière était Laissons-nous aller d'Underground Grenouille.

Karine BEAUDETTE et Jean-Pierre DUBÉ



Archives La Liberté

Le groupe Sujet à la calembredaine journalistique contemporaine est composé de (g. à d.) Christian Perron, Stéphane Ritchot, Brigitte Sabourin et (devant) Daniel Roy.



Et ce mystère l'intrigue. Comment l'auteur arrive-t-il à décrire, à choisir les mots précis, le ton, les situations qui traduiront ses pensées, ses émotions, sa réflexion? C'est magique quand le spectateur ou le lecteur arrive à dire «Oui , c'est bien cela, je comprends.» Cet émerveillement, elle le voit dans les yeux des enfants qui vivent l'expérience intime qu'est le théâtre. C'est pourquoi, d'ailleurs, elle choisit de faire carrière dans le théâtre, plus précisément le théâtre pour jeunes auditoires. Depuis l'âge de 13 ans, elle incarne des personnages sur la scène, dirige ou les crée, carrément. Elle adore la mise en scène qui lui donne un champ d'action plus grand et parle de quitter les planches définitivement. Elle ressent de plus en plus le trac, dit-elle, «les dix minutes avant le début du spectacle sont un enfer de doutes qui s'accentuent de soir en soir. Dans ces temps-là, je rêve d'être ailleurs, n'importe où.» Elle voudrait voyager, découvrir des lieux anciens, essayer de défricher les mystères du monde. Ce qu'elle recherche avant tout dans le travail: la liberté et l'autonomie. Son conseil: «Apprenez à saisir le moment.»

*Son prochain rôle au Cercle Molière: Rose dans **L'Ampoule magique** de Woody Allen en janvier 1995.*

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Soirée du Bon vieux temps

Le Comité culturel de Sainte-Rose-du-Lac organise sa deuxième Soirée du Bon vieux temps pour toute la famille le samedi 28 janvier au Centre communautaire de Sainte-Rose.

Comme l'année dernière, il y aura un souper traditionnel, suivi de chant, d'histoires, de chansons à répondre et de danse. Gil Vandale et les Canotiers divertiront les participants pendant la soirée, ainsi que la Famille Guillas et l'humoriste Madeleine (Germaine Jacob).

Billets en vente aux Caisses populaires de Sainte-Rose et de Laurier. Info: Sr Thérèse Cloutier (447-2250).

K.B.

L'École de danse classique de Saint-Boniface change de structure

À la recherche d'un nouveau souffle

La seule école de danse classique francophone dans l'Ouest canadien doit trouver de nouvelles sources de revenu pour garantir son existence à long terme.

Créée en 1976 par Geneviève Montcombroux, l'École de danse classique de Saint-Boniface est dirigée depuis 1990 par Angèle Lavergne, danseuse professionnelle. Elle offre des cours de ballet, de danse créative et de jazz trois jours par semaine à des jeunes âgés de 4 à 16 ans (1).

«Le premier objectif, c'est d'offrir aux jeunes l'opportunité de faire de la danse dans leur langue maternelle, explique Angèle Lavergne. Si je vois qu'une étudiante a un vrai potentiel, j'en parle aux parents et on l'oriente vers l'École du Ballet royal de Winnipeg.»

Malgré ses quelque 60 élèves, l'École dispose d'un budget annuel de 12 000 $ seulement. «Mon salaire est pratiquement nul en ce moment, explique la mère de deux enfants. C'est presque du bénévolat. Mais je le fais parce que je veux continuer à offrir ce service à la communauté francophone.»


photo: Laurent Gimenez

Angèle Lavergne accueille des élèves francophones de toute la province. L'enseignement se fait uniquement en français.

En novembre dernier, l'École de danse classique a obtenu le statut d'association à but non lucratif qui devrait lui permettre d'obtenir des subventions publiques. On a également formé un conseil d'administration composé de parents (2).

«Quand on est une école privée, les parents donnent 100 $ pour inscrire leur enfant et ils s'imaginent que tu empoches l'argent! Maintenant, ce sont eux qui prennent les décisions. Ça me place dans une situation différente et ça m'aide beaucoup.»

Angèle Lavergne espère que la nouvelle structure apportera une certaine stabilité à l'École et évitera qu'elle dépende trop de l'engagement et du bénévolat d'une ou deux personnes seulement. Elle compte beaucoup sur les subventions publiques pour faire la promotion de son établissement.

«À l'heure actuelle, on n'a pas les moyens de faire de la publicité. On doit compter uniquement sur le bouche à oreille. Chaque année, au moins 50 % des nouveaux parents me disent qu'ils ne savaient même pas que l'école existait!»

Laurent GIMENEZ

(1) Les frais de scolarité varient de 105 $ à 350 $ par an. Pour tout renseignement, appelez Angèle Lavergne au 255-8486

À l'occasion du Colloque international en 1995

Gabrielle Roy au Musée des beaux-arts

Communications savantes, films, diapositives, expositions: il y a en aura pour tous les goûts lors du Colloque international sur Gabrielle Roy, qui se tiendra du 27 au 30 septembre 1995 à Saint-Boniface.

«On a reçu 98 propositions de communications et on en a retenues 65, explique André Fauchon, porte-parole du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), qui organise l'événement. On couvre presque tous les aspect de l'oeuvre.»

Le Colloque s'adresse en priorité aux spécialistes, mais certains aspects toucheront directement le grand public. Par exemple, le Musée des beaux-arts de Winnipeg présentera une exposition d'oeuvres d'art et d'objets ayant appartenu à Gabrielle Roy et légués par son mari, Marcel Carbotte (l'exposition a été présentée au Musée du Québec en 1989).

Parmi les conférenciers invités, signalons la présence de François Ricard, président de la Fondation Gabrielle-Roy et auteur d'une biograpie de la romancière à paraître; et celle de Yolande Roy-Cyr, nièce de Gabrielle Roy et psychologue de formation.

Les responsables du Colloque ont même prévu une excursion vers la route d'Altamont (dans la Montagne) et la Petite Poule d'eau (dans le nord de la province). André Fauchon a poussé le zèle jusqu'à se rendre lui-même sur place il y a quelques semaines: «Ça fait 1 200 km! Heureusement, les moyens d'accès se sont beaucoup améliorés depuis l'époque de Gabrielle Roy!»

Laurent GIMENEZ

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Underground Grenouille*** les 12 et 13 janvier; ***Brian Klowak*** au Mârdi Jazz le 17 janvier; et le ***big band du Collège Louis-Riel*** les 19 et 20 janvier. Les spectacles commencent vers 21 h 15. Entrée: gratuite.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***Chaplin's Gold Rush*** (projection du film avec orchestre) les 12 et 14 janvier à 20 h et le 15 janvier à 14 h; ***Postcard from Vienna*** (Nicolai, Mozart, Reznicek, Strauss, Lehar) le 13 janvier à 20 h; et le ***4e Festival de Nouvelle Musique*** du 20 au 26 janvier. À la salle du Centenaire (555, rue Main). Info: 949-3976.

❖ Dans la série New Music de Groundswell, on célèbre la voix lors du concert ***Open Wide*** le 14 janvier à 20 h au Prairie Theatre Exchange (3e étage, place Portage). Huit vocalistes de Winnipeg seront en vedette. Info: 943-5770.

❖ L'orchestre de chambre Aurora musicale présente ***Fellow Cellos*** le 16 janvier à 20 h à l'auditorium Muriel-Richardson du Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial). Info: 284-1125.

❖ L'auteure-compositeure-interprète ***Ani DiFranco*** de New York montera sur la scène du Rendez-Vous (768, av. Taché) le 21 janvier à 20 h. Billets (15 $): à Home-Made Music ou aux comptoirs Ticket-Master (780-3333).

❖ L'ensemble ***Minneapolis Gospel Sound*** est de retour à Winnipeg pour donner un concert le 20 janvier à 19 h 30 au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial). Seront aussi en vedette: Cecile Brown et Margaret-Rose Henry de Winnipeg. Billets (20 $): au Musée ou aux comptoirs Ticket-Master.

❖ La Communauté internationale estudiantine propose une ***soirée sociale internationale*** le 14 janvier à partir de 20 h 30. À la Salle académique du Collège universitaire de Saint-Boniface (porte du gymnase Ouest). Billets (5 $) aux bureaux de l'AÉ, de la CIE ou à la porte.

❖ L'ensemble MusikBarock présente ***The Goldberg Variations*** (J.S. Bach), mettant en vedette le claveciniste Eric Lussier. Le dimanche 22 janvier à 20 h à l'église Bethel Mennonite (870, rue Carter). Info: 488-2662.



En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: *Terre des grandes ombres*, une série de tableaux par Sylvia MacLeod. Jusqu'au 5 février.

THÉÂTRE

❖ Le Cercle Molière présente ***L'Ampoule magique*** de Woody Allen (traduction par Stephann Meldegg et Attica Guedj) mettant en vedette Irène Mahé, Claude Dorge, Paul Léveillé, Christian Molgat, Patrick Trudel et Geneviève Pelletier. Du 26 janvier au 4 février. Info: 233-8053.

❖ La troupe de théâtre Black Hole de l'Université du Manitoba présente ***Little Murders*** de Jules Feifer. Du 17 au 21 et du 24 au 28 janvier à 20 h au théâtre Black Hole (University College, étage du bas, au campus Fort Garry). Info: 474-6880.

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, av. Market) présente: ***Poor Super Man*** de Brad Fraser jusqu'au 21 janvier. Info: 942-6537.

EXPOSITIONS

❖ L'Alliance française accueille l'exposition photographique ***Ariège, terre courage*** par Christophe Bonnière. Du 20 janvier au 24 février à la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon). Info: 477-1515.

EN FAMILLE

❖ Franc-Ouest Brandon organise un ***souper à la bonne chance*** le vendredi 20 janvier à 18 h 30 à la salle de l'église St-Augustine de Brandon. Info: 728-5800 ou 728-0515.

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose de ***recycler les arbres de Noël*** jusqu'à 16 h le samedi 14 janvier. Également le 14, une ***soirée en famille*** avec randonnée en raquettes, patin, traîneau, feu de camp, etc. Le dimanche 15 janvier, c'est le ***festival hivernal annuel*** du Centre. Également, tous les vendredis, on invite les aînés pour le thé d'après-midi à 14 h 30. Info: 989-8355.

CONFÉRENCE

❖ La Division de l'éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface présente la conférence ***Transformer les pertes en gains*** par Jean Monbourquette, o.m.i., professeur à l'Institut de Pastorale de l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Le vendredi 20 janvier à 19 h. Info: 233-0210.

CINÉMA

❖ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente: ***La Vie d'un héros*** de Micheline Lanctôt à 19 h 30 le 21 janvier; ***Windigo*** de Robert Morin les 21 et 22 janvier à 21 h 30; et ***André Mathieu, musicien*** de Jean Claude Labrecque à 19 h 30 le 22 janvier. Info: 942-2776.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

SAINT-BONIFACE

Cours et ateliers d'art

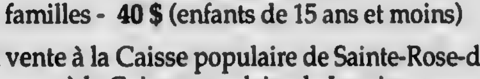
Le Centre culturel franco-manitobain organise deux cours et un atelier pour l'hiver 1995.

Le cours Créations en glaise avec Damyèle Arbez-Chaput vise les enfants de 6 à 12 ans et a lieu les samedis du 28 janvier au 25 mars de 13 h à 14 h 30. Les participants apprendront des techniques de modelage pour créer des pots, des plaques et des sculptures. Coût: 35 $ + TPS.

Le cours Dessin intermédiaire, avec Michel Leblanc, s'adresse aux adultes. Il est offert les mercredis du 25 janvier au 22 mars, de 19 h 30 à 21 h. Les personnes inscrites devront déjà avoir des connaissances de base. On dessinera des formes humaines, des animaux, des caricatures et des natures mortes. Coût: 50 $ + TPS.

Les 4 et 5 mars (de 10 h à 16 h), Odette Drapeau-Milot donnera un atelier en reliure d'art, organisé en collaboration avec le Salon du livre du Manitoba. Les participants pourront travailler à la reliure de leur propre livre. Coût: 55 $ + TPS.

Pour s'inscrire: Denise Préfontaine au 233-8972.







En bref

Ligue Hanover-Taché

(classement au 11 janvier)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	13	2	0	26
Niverville	11	4	0	22
Sainte-Anne	10	5	0	20
Steinbach	9	7	0	18
La Broquerie	9	5	0	18
Grunthal	4	12	0	8
Saint-Jean	4	12	0	8
Saint-Pierre	1	14	0	2

Compteurs

	B	P	Pts
P. Penner, Huskies	29	34	60
G. Sellen, As	24	27	51
M. Friesen, Huskies	19	27	46
R. Meilleur, Clippers	20	25	45
P. Anderson, Huskies	19	24	43
J. Leiter, North Stars	13	28	41
J. Beauchemin, N. S.	22	17	39
G. Friesen, Red Wings	17	19	36
G. Audette, As	15	20	35
D. Martens, Clippers	15	20	35

Les matchs de la semaine

Le mercredi 4 janvier

Sainte-Anne 17
Saint-Pierre 3

Le vendredi 6 janvier

Saint-Jean 5
Saint-Pierre 2

Sainte-Anne 5
Île-des-Chênes 2

Le samedi 7 janvier

Steinbach 6
La Broquerie 5

Le dimanche 8 janvier

Sainte-Anne 7
Saint-Jean 1

Île-des-Chênes 9
Saint-Pierre 2

Le mardi 10 janvier

Steinbach 15
Saint-Jean 5

La Broquerie 7
Grunthal 6

Les matchs à venir

Le vendredi 13 janvier
Sainte-Anne rencontre Saint-Pierre
à 20 h.

Le samedi 14 janvier
Niverville rencontre La Broquerie
à 20 h
Saint-Jean rencontre Grunthal
à 20 h

Le dimanche 15 janvier
É toiles HTHL rencontre
É toiles SEMHL
à 14 h 30
à Swan Lake

Le mardi 17 janvier
Steinbach rencontre Grunthal
à 20 h.
Saint-Jean recontre Saint-Pierre
à 20 h.

Le mercredi 18 janvier
La Broquerie rencontre Sainte-Anne
à 20 h.

Tiffany Dion, Catherine Manaigre et Dominique Carrière aux Jeux d'hiver du Canada

L'anneau d'or en vue

Deux jeunes résidentes de Lorette et une de Saint-Norbert se sont taillées une place dans l'équipe provinciale de ringuette AAA de niveau belles (16 et 17 ans), qui représentera le Manitoba aux Jeux d'hiver du Canada, à Grande-Prairie (Alberta) à compter du 18 février prochain. (1) Comme l'équipe est en première place au niveau national, elles ont de l'or plein les yeux.

«On a gagné deux des trois tournois au national, lance l'attaquante Dominique Carrière, 17 ans, on est en première place au Canada. Mais c'est juste le prochain tournoi (à Grande-Prairie) qui compte! On va faire tout ce qu'on peut pour gagner, c'est NOTRE médaille!»

L'impossible pour gagner, c'est d'abord une série de quatre sessions d'entraînement depuis le début de l'automne dernier, un régime alimentaire composé surtout de pâtes, et de la discipline.

«C'est une grande partie de nos vies, explique Dominique Carrière. Je ne peux pas sortir les vendredis soirs, parce qu'on a des pratiques à 8 h le samedi matin; c'est la même chose le samedi soir, on pratique à 9 h 30 le dimanche matin!

«Si tu sors, tu paies le prix: les pratiques sont très dures. Mais la plupart des filles savent exactement de combien d'heures de sommeil elles ont besoin.

«Chaque fois qu'on va à un tournoi, on est sur un régime, quelque chose avec des pâtes; on n'a pas vraiment le droit de manger du chocolat. Je mange plus de spaghetti, maintenant, beaucoup de pain, je suis habituée.»

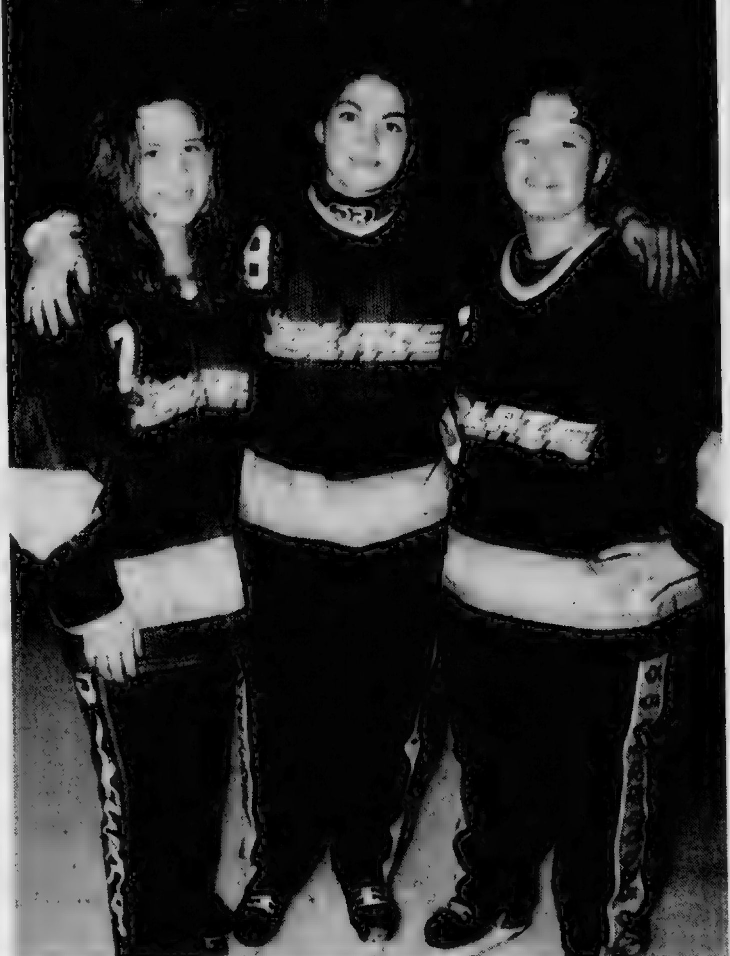


photo: Jean-Pierre Dubé

On risque d'entendre parler de l'équipe provinciale de ringuette aux Jeux du Canada. Dans la photo, les trois francophones de l'équipe: Tiffany Dion, Dominique Carrière et Catherine Manaigre.

Sa coéquipière, la défenseure Catherine Manaigre, rappelle comment les 17 membres de l'équipe ont été sélectionnées. «On a eu en masse des pratiques, pendant l'été, et il y avait au moins 75 filles qui voulaient faire partie de l'équipe.

«Celles qui ont été choisies, on ne fait pas partie d'une équipe AA cette année. On fait juste ça (l'équipe provinciale).

«Je pense qu'on peut gagner la médaille d'or, c'est vraiment possible, si on a toutes le coeur à la bonne place, si on peut jouer selon notre potentiel.»

Selon Catherine Manaigre, les équipes à battre seront l'Alberta et l'Ontario. Le tournoi de ringuette va durer toute la semaine du 18 au 25 février et se terminera pas des demi-finales et la finale.

«On va être (logées) dans une école, toute l'équipe, toute la semaine. C'est un honneur de représenter le Manitoba, c'est important pour nous.»

Les deux athlètes de Lorette n'en sont pas à leur première expérience sur le plan national. Toutes deux ont joué contre les autres provinces au printemps de 1994, Catherine comme membre de l'équipe étoile, Dominique repêchée par les championnes provinciales (2) pour le tournoi national des belles.

«Ça m'a donné l'occasion de montrer ce que je pouvais faire. Mais depuis deux ans, l'entraîneur de l'équipe du Manitoba (Cliff Wurtak) vient voir nos parties (les Eastman). Il nous connaissait même avant de commencer les camps d'entraînement.

«(J'ai peut-être été choisie parce que) j'ai de l'expérience: j'ai joué au national trois ans de suite!

«Je suis très nerveuse, poursuit Dominique Carrière. Il reste 39 jours! Je suis toujours nerveuse avant de jouer, j'ai toujours ce sentiment dans le ventre; ça m'aide à jouer plus fort.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le niveau des belles a été sélectionné au niveau national pour les grandes compétitions de ringuette. Pourquoi les belles, et non les tweens ou les debs? À l'Association de ringuette du Manitoba, on ne pouvait pas expliquer la décision prise il y a plusieurs années, sinon en soulignant que le consensus tient toujours.

(2) Il s'agit des Sixers d'APFG (Assiniboine Park and Fort Garry).



SAINT-MALO

Un vrai temps de chien!

Le village de Saint-Malo était l'hôte d'une grande course régionale rassemblant 59 équipes de chiens attelés. Environ 500 spectateurs sont allés voir le Eagle Powerpack Sled Dog Challenge qui se déroulait les 7 et 8 janvier.

«Il faisait environ -20°C, ce qui est parfait pour les chiens, remarque David Hochman, à la fois organisateur (1) et participant. C'est mieux la température froide, parce qu'ils se réchauffent vite!» Les chiens peuvent courir jusqu'à 20 milles à l'heure.

Voici la liste des gagnants:

Catégorie débutants deux chiens

1e Samantha Dockter de Brainerd (MN)
2e Roger Hébert de Saint-Malo

Catégorie amateurs trois chiens

1e Dan Zilinski de Steinbach
2e Kevin Klassen de Brandon

Catégorie professionnels quatre chiens

1e Val Beland d'Ely (MN)
2e Bab Garland de Bagley (MN)

Catégorie professionnels six chiens

1e Val Beland d'Ely (MN)
2e Paul Reigert d'Ely (MN)

Catégorie professionnels dix chiens

1e David Hochman de Saint-Malo
2e Val Beland d'Ely (MN)

K.B.

(1) Les autres organisateurs sont: Janet Manaigre de Saint-Malo, Sean Diamond de Morris et Tony Donkersloot de Steinbach.

13 janvier 1995

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Un tournant qu'il ne faut surtout pas rater...

L'éditorial «Sans emballage» de Jean-Pierre Dubé publié dans La Liberté de la semaine dernière tentait d'analyser les répercussions du rapport du consultant Robert Schneider intitulé «Un tournant qu'il ne faut surtout pas rater...». La SFM s'occupe présentement d'organiser un forum public pour en discuter le samedi 28 janvier prochain, au gymnase Ouest du Collège universitaire de Saint-Boniface dès 9 h 30. Cette assemblée générale extraordinaire de la SFM donnera l'occasion à tous et à toutes de donner son point de vue. Les recommandations du rapport Schneider sont reproduites ci-dessous pour vous donner une idée des changements qui seraient à effectuer au sein de notre communauté.

1. Que tous les organismes qui reçoivent une subvention dont la valeur représente plus de 40% de leur financement soient invités à soumettre au Comité conjoint de l'Entente, d'ici le 31 mars prochain, un état de leur situation financière et un plan qui démontre comment ils entendent assurer leur viabilité au cours des trois prochaines années. Dans l'hypothèse où un organisme ne parvient pas à faire cette démonstration de façon convaincante, il est recommandé au Comité conjoint d'engager sur le champ, avec l'organisme concerné, une mesure qui vise soit à corriger la situation, soit à examiner d'autres options pour la poursuite des mandats qui sont en cause, y inclus leur transfert à d'autres organismes.
2. Que l'année 1995-1996 devienne la véritable année de transition, c'est-à-dire l'année où les inévitables ajustements seront retenus et mis en place. Afin de garantir à la communauté et aux organismes le temps de choisir et de réaliser ces changements, il est recommandé au Comité conjoint:
   - de maintenir le financement de base selon les niveaux qui avaient été prévus avant la signature de l'Entente; et
   - de ne procéder pour l'instant à aucune affectation du fond de développement pour plus d'une année.
3. Qu'à compter de 1996-1997, l'octroi d'une subvention à un organisme, peu importe sa nature, soit désormais sujette à trois conditions:
   - obligation de démontrer en quoi cette demande s'insère dans le cadre des priorités retenues par la communauté;
   - obligation de démontrer que la demande a fait l'objet d'une concertation entre les différents acteurs concernés; et
   - engagement à produire une évaluation des résultats qui ont été générés, grâce à ces fonds, au terme de l'exercice. Le format de cette évaluation sera établi par le Comité conjoint et le contenu sera remis aux membres du comité de priorisation
4. Que le Comité conjoint prenne les mesures appropriées afin d'encourager la conclusion du projet: «se regrouper pour l'achat de biens et de services» d'ici février 1995 et, le cas échéant, qu'un suivi soit engagé.
5. Au niveau de la définition et la priorisation des besoins de la communauté franco-manitobaine, <u>il faut régler deux questions de fond</u> qui ont préséance sur les problèmes techniques reliés au Conseil provincial de concertation et de priorisation (CPCP):
   - la consultation auprès des communautés et des organismes est un exercice qui produit des <u>besoins</u>, alors qu'elle invite plutôt à faire des <u>choix stratégiques</u>. Au lieu de demander «Quels sont vos besoins comme communauté ou comme organisme?», il faudrait poser une question du type «Compte-tenu de la conjoncture actuelle, quelles sont les priorités sur lesquelles il faut se concentrer en toute nécessité?»

   Dans la structure du CPCP actuel, les organismes définissent les besoins de la communauté parallèlement et en même temps que leurs clientèles. À la limite, et c'est une limite qu'on est près d'atteindre, la communauté pourrait se retrouver en compétition avec ses organismes par rapport à la détermination des besoins.
6. Que désormais le Conseil des communautés établisse les priorités de développement de la communauté.
7. Parmi l'ensemble des enjeux qui sont soumis dans l'étude, la collectivité est invitée à choisir les cinq priorités qui lui semblent les plus critiques dans le contexte actuel.
8. Que la nouvelle structure proposée comporte obligatoirement une section qui porte sur le profil, les besoins et les enjeux propres aux différentes clientèles qui ont été retenues comme devant constituer des groupes cibles. Les organismes oeuvrant auprès des ces clientèles seraient mis à contribution lors de cet exercice.
9. Que le rôle du Conseil des organismes soit revu de façon à ce qu'il devienne désormais un lieu de concertation entre les organismes.
10. À l'égard de la recommandation 9, que le conseil d'administration de la SFM engage dans les meilleurs délais une révision complète de son fonctionnement et de ses ressources à la lumière de ses nouvelles responsabilités et qu'une proposition en ce sens soit déposée à la communauté avant le 31 mars prochain.
11. Que le ministère du Patrimoine prenne les mesures appropriées afin qu'un interlocuteur décisionnel des trois agences suivantes participe dans les meilleurs délais aux travaux du Comité conjoint: Ressources humaines, Santé, Agence de diversification de l'Ouest. Le ministère devrait aussi exercer des représentations auprès du Gouvernement du Manitoba afin que ce dernier délègue également un interlocuteur décisionnel.

Assemblée générale extraordinaire

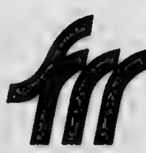
de la Société franco-manitobaine

Le samedi 28 janvier 1995

Collège universitaire de Saint-Boniface
Gymnase Ouest

à 9 h 30

Les discussions porteront sur les recommandations du rapport Schneider. Ceux et celles qui auraient des propositions à présenter lors de cette assemblée spéciale peuvent les soumettre à l'avance auprès de la Société franco-manitobaine.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)

Gens d'ici

Les voyages de Paul Lejeune

Paul Lejeune s'intéresse au développement international. En tant que personne handicapée, le natif de Rathwell a offert ses services de bénévole au Conseil des Canadiens avec déficiences et, en novembre et décembre 1994, il a participé à des rencontres internationales en Indonésie et en Australie.

D'abord en Indonésie, il a assisté à un colloque sur la réhabilitation dans les communautés en développement, où il a constaté que les droits et les services dans les communautés rurales étaient inexistants.



Paul Lejeune.

«Il y a un manque d'information et de formation sur la personne handicapée, explique Paul Lejeune, on croit encore dans certaines régions que le handicap est une punition divine et qu'il faut mettre les handicapés à l'écart.»

En tant que délégué du Canada à l'Organisation mondiale des personnes handicapées (OMPH) en Australie, il a participé à la fondation du Comité francophone de l'OMPH, dont il est devenu le trésorier.

«Toutes ces organisations fonctionnent en anglais, et il existe même un sous-comité des pays du Commonwealth. Alors, les francophones, on a décidé de se regrouper pour mieux se desservir.

«J'ai passé 34 jours sur la route et je me suis rendu compte qu'on n'est pas équipé et formé partout pour prendre soin des personnes en chaise. J'ai été échappé, griffé, j'ai des bleus en masse. Ça prend de la patience...»

Le trésorier devra donc passer les prochains mois à faire sa part pour persuader les gouvernements des pays développés (dont le Canada et la France) à financer les prochaines rencontres du groupe.

Paul Lejeune devra également consacrer les prochains mois à collecter des fonds au niveau local pour son prochain grand projet: lui et 135 autres Canadiens ont été sélectionnés pour le programme de parrainage de Carrefour canadien international (CCI). À compter de septembre, il va séjourner quatre mois en Côte d'Ivoire.

«Je ne connais pas encore les tâches qui m'attendent. Je suis la 2e personne handicapée à participer, à ma connaissance, à CCI. J'ai postulé comme tout le monde.»

Les objectifs de CCI sont de permettre aux Canadiens de mieux comprendre le développement, de créer des liens avec d'autres peuples, de sensibiliser les populations et d'encourager une distribution plus équitable des ressources mondiales.

J.-P. D.

Les horloges de Marius Lacasse

Pour passer le temps

Marius Lacasse, 84 ans, autrefois mécanicien pour avions, a trouvé un passe-temps qui lui convient bien: depuis 1986, il a bâti six horloges grand-père, pour ses enfants mais aussi pour lui-même!

«La télévision m'intéresse plus ou moins, la lecture, pareil. Avec des morceaux d'horloge, je peux facilement passer une heure. C'est comme un remède pour oublier mes bobos; mon idée n'est plus avec les troubles de la vie. Il faut polir des pièces, régler des problèmes techniques, etc.»

L'ancien propriétaire de l'hôtel d'Otterburne a toujours eu un intérêt marqué pour la mécanique. «Quand les télévisions sont sorties, je voulais voir ce qu'il y avait dedans, alors j'ai pris un cours.» Grâce à sa curiosité face aux machines en général, Marius Lacasse est devenu, un peu par hasard, mécanicien pour avions, métier qu'il a exercé pendant 32 ans.

«Pour les avions, il faut de la précision. Pour les horloges, c'est semblable. On ne peut pas lui dire «envoye, marche!» Les mouvements, le moteur, le pendule, les pesées, tout doit être interconnecté. Pour les horloges qui ont des lunes, il faut non seulement suivre les heures mais aussi les semaines et les mois.»

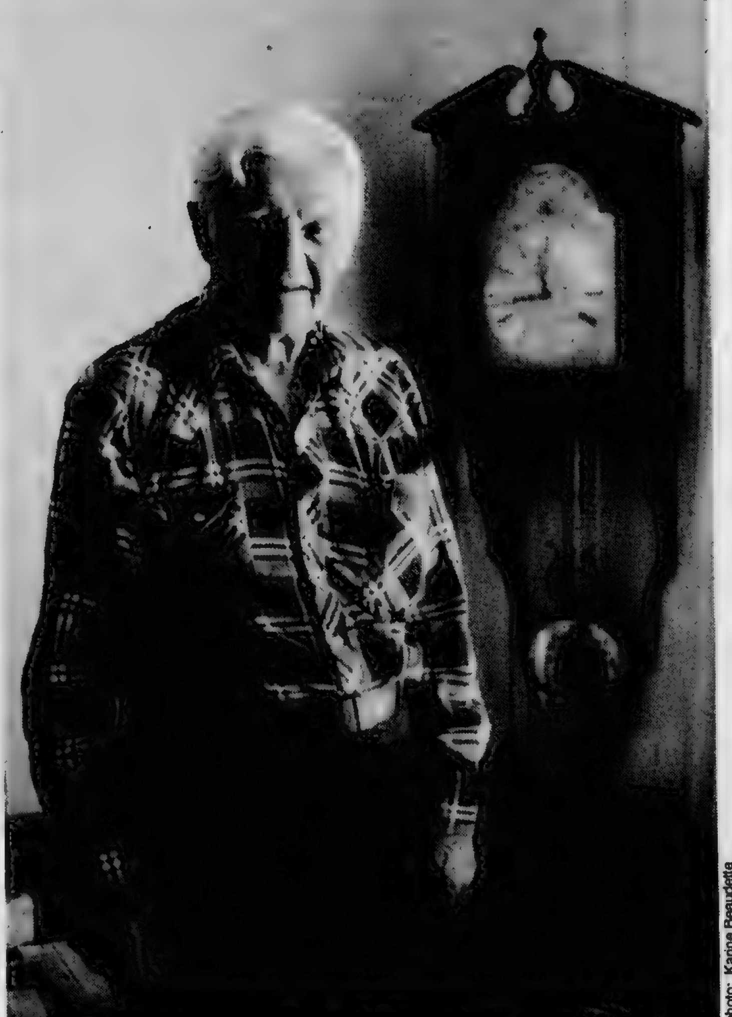


photo: Karine Beaudette

Marius Lacasse et sa plus récente réalisation: une horloge murale.

Marius Lacasse a donc tout ce qu'il faut pour se plaire dans son passe-temps, sauf un espace pour travailler. «Avant, au Foyer Chez-Nous à Saint-Boniface, j'avais accès à un coin de bricolage, explique le résident de la Villa Youville depuis un an. Ici, il y a une shop qui ne sert à rien mais on a refusé de me laisser l'utiliser. Le gérant ici ne comprend pas les vieux. Nous sommes des gens qui ont passé toute une vie; on aime bien continuer à vivre.»

Et Marius Lacasse continue, même s'il doit travailler dans sa cuisine. Il choisit un modèle d'horloge et commande le nécessaire d'une compagnie ontarienne. Il a déjà construit trois horloges Sir John A. MacDonald, une horloge grand-mère Emily Carr, une horloge murale et une énorme horloge Tudor Rose. «La porte mesurait cinq pieds et les pesées avaient 10 livres!»

Chaque ensemble comprend environ 100 pièces et coûte entre 1 000 et 1 500 $ (selon le modèle). «En magasin, les horloges se vendent facilement à 2 000 $. La plus grosse que j'ai faite (la Tudor Rose), ma fille l'a vue dans un magasin pour 3 500 $ environ!»

«On peut choisir plusieurs sortes de bois: érable, noyer, acajou. Moi, je préfère le chêne blanc. On peut aussi acheter toutes sortes d'accessoires et de détails, mais je préfère les horloges simples. Je n'aime pas trop les fanfreluches.»

Les pièces arrivent taillées, plus ou moins précisément, et non finies. «Il faut veiller à ce que les morceaux soient de la bonne longueur. Parfois, il faut racourcir. Rallonger, c'est plus difficile; il faut ajouter des bouts avec de la colle. Ce n'est pas simplement assembler des pièces, c'est vraiment bâtir.

Marius Lacasse, originaire d'Otterburne, travaille avec concentration, mais toujours en s'amusant. «À temps perdu, ça me prend environ deux mois pour en monter une. C'est intéressant de voir si les idées qu'ils me suggèrent dans les plans sont aussi bonnes que les miennes!

«Quand j'ai eu terminé ma première horloge, ça m'a encouragé à en faire une autre. Je suppose que c'est un peu comme un premier bébé; pour le 2e, c'est plus facile. Aujourd'hui, ce n'est pas tellement un défi d'en bâtir une; c'est plus une satisfaction.»

Karine BEAUDETTE

Chronique religieuse

Une formation en accompagnement chez vous



Marcel Carrière
prêtre

Lorsque nous regardons autour de nous, il est possible de constater qu'il y a plusieurs personnes qui souffrent. Chaque personne a sa propre histoire de souffrance: maladie ou vieillissement, solitude, dépression, perte d'un être cher, divers types d'abus, manque d'estime de soi, etc. Les personnes qui souffrent et qui demandent du counselling doivent souvent attendre trop longtemps.

Le Centre Miriam, qui offre de l'accompagnement individuel ainsi que de l'accompagnement de groupe, est débordé et doit souvent refuser des personnes parce qu'il y a un manque de personnes ressources. Des personnes sont placées sur une liste et attendent longtemps avant d'obtenir les services requis. C'est pour cette raison quel le Centre Miriam a décidé de s'engager dans un projet de formation en accompagnement.

Des responsables du Centre Miriam offrent de la formation à des personnes qui acceptent de travailler au centre. Mais le Centre Miriam veut également aller en région pour offrir des sessions de formation à des personnes qui envisagent la possibilité d'offrir un accompagnement à des personnes dans leur propre milieu.

Cet automne, une collaboration entre le Centre Miriam et la paroisse de Saint-Jean-Baptiste a vu le jour. Des sessions de formation sont offertes à Saint-Jean-Baptiste. Les personnes qui se sentent appelées à aider des gens dans le besoin ont l'occasion de recevoir une formation adéquate en accompagnement. C'est une façon pour nous d'aider les gens de chez nous.

La formation aura lieu environ une fois par mois et pourrait durer quelques années. Une personne serait libre de commencer la formation et se retirer en cours de route si elle ne se sent pas à l'aise.

Le projet a été annoncé dans les paroisses environnantes. Toutes les personnes qui voulaient profiter de cette formation étaient les bienvenues. Les membres des autres paroisses, tout en recevant la même formation, auront à décider comment ils vont s'organiser lorsque viendra le temps de systématiser le service d'accompagnement.

Chaque communauté chrétienne aura la responsabilité de chercher à s'adapter aux besoins de son milieu. Pour ce faire, les membres, individuellement et comme collectivité, auront à faire un examen de conscience. Ils auront à percevoir les besoins actuels de la paroisse dans l'aujourd'hui et le maintenant. Les étapes de VOIR et du JUGER vont permettre par la suite de passer à l'étape de l'AGIR.

Le Royaume de Dieu se construit de toutes sortes de façons. Ce projet de formation indique un souci chrétien pour les personnes qui souffrent. Il démontre la conviction profonde que chaque être humain mérite le respect, l'aide et l'accompagnement qui lui permettront de cheminer vers une prise en charge de sa vie.

La page de BICOLO

Salut!

Mon cousin Rossel me donne une petite promenade en wagon. Est-ce que mon cousin et moi nous nous ressemblons?

Aujourd'hui, le thème est les roues. Voici quelques activités. Amuse-toi bien!

Bicolo

Trouve les deux voitures identiques.

Peux-tu trouver l'image cachée à l'aide des numéros? Ajoute 2 petites roues à l'avant et 2 grosses roues à l'arrière.

Trouve les mots suivants dans la grille fournie. Après avoir trouvé tous les mots, cherche les lettres que tu n'as pas utilisées et place-les dans les espaces fournis. Tu trouveras un message.

R	E	U	R	R	A	H	C		P	A	R		U
E	E	A		T	R	E	U	O		E	E	E	I
M		V	E	B	R	O	U	E	T	T	E	N	T
O	I		C	N	T	L	U	R	T	T	A		S
R	H	T	R	A	I	N	I	E	N	E	A	X	
Q	E	V	E	E	M	O	N		S	L	U	E	I
U	L	O	L		G	I	M	I	A	C	T	T	
E	I	I		T	T	N	O	U	E	Y	O	T	Q
U	C	T	I	T		A	T	N	F	C	M	E	A
	O	U	O	I		O	O	I	T	I	O	R	E
P	P	R	L	U	B		S		E	B	B	R	U
R	T	E	S	U		A	C		E	S	I	A	Q
U	E	I	S		X	I		E	A		L	H	E
T	R	I	C	Y	C	L	E		T	P	I	C	
R	E	Z	O	D	L	L	U	B	U		D	E	G
	A	N		E	F	O		C	E	!	!	!	

1. autobus
2. automobile
3. avion
4. bicyclette
5. brouette
6. bulldozer
7. camion
8. charrette
9. charrue
10. hélicoptère
11. moto
12. poulie
13. remorque
14. roues
15. taxi
16. train
17. tricycle
18. trottinette
19. voiture

L_ _O_ _ _ _ E_ _ _N_ _N_ _ _ _ _ _O_ _ _E_

_ _T_L_I_ _N_ _ _ _ _ _ _ _C_L_ _E _ _ _ _I_ _ _ _

T_ _H_ _ _ _ _ E_ _G_ _I_N_ _L_S _ _ _R_ _D_

_ _R_ _!!!

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ______



♥ CONCOURS ♥

Pour les jeunes de 2 à 6 ans: Il faut que tu dessines et colories un dessin quelconque fait seulement de coeurs. Ex.: les nuages doivent être en forme de coeurs.

Pour les jeunes de 7 à 13 ans: Il faut que tu fasses un collage sans aucun écrit, également avec des coeurs. Ex.: les pupilles des yeux d'un personnage doivent être en forme de coeur.

Date limite du concours: 1er février 1995

Coupon de participation

Remplis le coupon de participation et envoie-le avec ton dessin à l'adresse suivante:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (Manitoba)

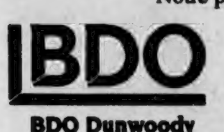
Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ______

BDO GUENETTE CHAPUT, comptables agréés.
Notre priorité... le succès de nos clients!



- Comptables agréés
- Conseillers en gestion
- Syndics en faillite
- Conseillers en informatique

262, rue Marion, Saint-Boniface (MB) R2H 0T7; Tél.: 233-8593; Fax: 237-0134



AVIS PUBLIC

COMITÉ DE RÉVISION

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 1995

VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Ville de Winnipeg, le rôle d'évaluation foncière de 1995 pour la Ville de Winnipeg a été rédigé, et une copie en a été déposée aux endroits suivants :

Bureau de l'évaluateur municipal - 3e étage, 65, rue Garry
Centre municipal, Rez-de-chaussée, Édifice de l'administration, 510, rue Main
Service d'urbanisme, 3e étage, 395, rue Main
Bureaux municipaux du District de Kildonan-Est – Transcona
755, chemin Henderson
(anciennement la ville d'East Kildonan, la municipalité rurale de North Kildonan et la ville de Transcona)
Bureaux municipaux du District de Lord Selkirk – Kildonan-Ouest
1760, rue Main
(anciennement la municipalité rurale de Old Kildonan et la ville de West Kildonan)
Bureaux municipaux du District de Riel – 604, chemin St. Mary's
(l'ancienne ville de Saint-Vital)
Bureau régional de Saint-Boniface – 219, boulevard Provencher
(l'ancienne ville de Saint-Boniface)
Bureaux municipaux du District d'Assiniboia
2000, avenue Portage
(anciennement la ville de St. James – Assiniboia, le village de Tuxedo, la municipalité rurale de Charleswood et la municipalité rurale de Fort Garry)

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

La PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ POUR REVOIR LES ÉVALUATIONS et entendre les requêtes en révision aura lieu LE 15 FÉVRIER 1995 aux bureaux du Comité de révision, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg. Il y aura des séances de rappel s'il y a lieu.

Toute personne qui croit qu'une évaluation devrait être révisée peut présenter une requête conformément aux articles 42 et 43 de la Loi sur l'évaluation municipale, L.M. 1989-1990 c.24 ci-après dénommée «la loi», qui prévoit ce qui suit :

Requête en révision

42(1) Toute personne, y compris l'évaluateur, peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions

43(1) AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ MENTIONNÉE DANS L'AVIS, LES REQUÊTES EN RÉVISION DOIVENT :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer les motifs de la requête;
d) être déposées:
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire.

LE PRÉSENT AVIS EST DONC PUBLIÉ POUR INFORMER LE PUBLIC QUE LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE REQUÊTE À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 1995 EST LE 31 JANVIER 1995 À 16 H 30.

Conformément à l'article 43(2) de la loi, seules les requêtes qui remplissent les conditions prévues à l'article 43(1) de la loi et qui sont signifiées au secrétaire dans le délai prescrit ci-dessus sont examinées par le Comité de révision.

Adresser toute requête au secrétaire du Comité de révision, Ville de Winnipeg, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6. Les requérants dont la requête sera faite selon les conditions ci-énoncées et conformément à la Loi sur l'évaluation municipale L.R.M. 1989-1990 c.24 seront avisés par écrit quant aux date, heure et lieu de l'instruction de leur requête.

Avant d'interjeter appel au sujet du montant de l'évaluation, de l'assujettissement à la taxe ou de la classification des biens, on vous conseille d'en discuter avec les agents de la Direction compétente du Service de l'évaluation :

Évaluation des biens-fonds	986–4974
Évaluation des immeubles commerciaux	986–4998
Évaluation des biens résidentiels	986–2991
Renseignements généraux	986–2353 (standard téléphonique)

Brent Olynyk
Secrétaire du Comité de révision
Ville de Winnipeg
300, avenue Assiniboine
Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6

Fait ce 14e jour de janvier 1995.

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

GROUPE MÈRES AU FOYER

Pluri-elles a repris ses rencontres de «Mères au foyer». Il s'agit d'un groupe de rencontres pour les mères qui sont au foyer avec des enfants d'âge préscolaire.

Les rencontres auront lieu les lundis après-midis de 13 h à 15 h au Centre de Pluri-elles. Le groupe accepte encore des membres.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Paulette au 233-1735, le lundi ou le jeudi.

VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le lundi 16 janvier 1995.

LIEU : Salle du Comité municipal, 219, boulevard Provencher

HEURE : 16 h - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE DE TRADUCTION SIMULTANÉE SERA OFFERT DURANT LA SÉANCE. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

D.M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél.: 986–5414

OCCASION D'INVESTIR À WINNIPEG, MB

AVANTAGES D'INVESTISSEMENT

• Assurance hypothécaire LNH couvrant jusqu'à 85 % de la valeur de la propriété
(pour les acheteurs admissibles)



WEST COUNTRY VILLAGE
72 – 130, Quail Ridge Road
WINNIPEG (MANITOBA)

No de Référence: 6440/46110403

- Immeuble d'appartements de faible hauteur
- 312 logements:
  85 une chambre
  122 une chambre avec pièce de détente
  105 deux chambres
- 387 places de stationnement munies de prises
- Réfrigérateur, cuisinière et climatiseur dans chaque logement
- Les logements des étages supérieurs possèdent des balcons et ceux du rez-de-chaussée sont pourvus de patios
- Le pavillon renferme une salle de poids et haltères, un salon, des tables de billard, un bain giratoire et des vestiaires; on trouve aussi une piscine extérieure et des foyers ainsi qu'un court de racquetball et un court de tennis
- Total du revenue mensuel possible : 170 031 $

Toutes les propositions seront incluses dans le classement des candidats

Pour obtenir plus d'informations, y compris un prospectus et les conditions générales, veuillez téléphoner ou écrire sans delai à l'endroit suivant:

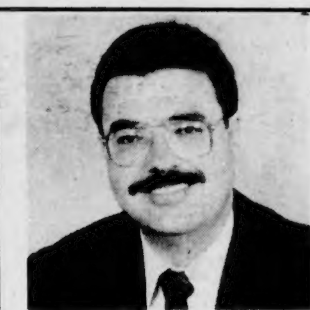
Société canadienne d'hypothèques et de logement
119, 4e avenue sud, bureau 301
C. P. 1107
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3N2
Téléphone: Mme. B. Jamieson (306) 975-4008

Date limite: Les propositions doivent parvenir au plus tard le 8 février 1995, à 14 h, heure de Saskatoon.

SCHL CMHC

La SCHL collabore avec tous les paliers du gouvernement, l'industrie et la société afin d'aider les Canadiens à se loger.

Canada



Gilbert Cloutier, cma
AVISEUR FINANCIER
Wpg.: 943-6828, poste 230, ou 237-0762
Notre-Dame-de-Lourdes: 248-2557

SERVICES OFFERTS

- ❑ Transfert - plans de pension
- ❑ Assurance-invalidité (GWL)
- ❑ Assurance-vie
- ❑ Certificats à terme
- ❑ Fonds mutuels
- ❑ Plans d'épargne et autres...

Profitez-en et ... renseignez-vous! C'est gratuit!



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. I.M.P.

SCHL CMHC

Question habitation, comptez sur nous.

APPEL DE PROPOSITIONS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) invite toutes les parties intéressées à soumettre des offres d'achat pour les propriétés suivantes situées à **NESBITT ET GREENWAY** au Manitoba.

NESBITT :

Description légale :
Sud, 328 pieds perpendiculaire du nord, 928 pieds perp. de l'est, 656 pieds perp. du nord-est 1/4 27-6-19 WPM.

Directions de la jonction des autoroutes #2 et #10:
Voyager vers le sud environ 6,5 km jusqu'au passage indiqué Whitewater; tourner à l'est et continuer environ 1 km jusqu'à la vieille école; continuer au sud 2 km jusqu'à la propriété (un bungalow brun situé au sud d'une ferme (il y a une rampe pour les personnes handicapées en avant).

GREENWAY :

Terrain numéro 1 à 6, 3, plan 62
(au coin de la 2e Rue et avenue Wilson)

Ces propriétés sont offertes en vente «dans l'état où elles se trouvent». Toute soumission doit indiquer l'adresse de la propriété, le montant de l'offre d'achat, la date de fermeture et le numéro de téléphone.

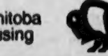
La SCHL ne s'engage pas à accepter ni l'offre la plus élevée, ni aucune offre.

Ceux ou celles qui désirent visiter les lieux avant de soumettre une offre sont priés de s'adresser à :

Mme CAROL KING, agente,
Programme de logement pour les ruraux et autochtones
Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
Téléphone : (204) 983–7300
Télécopieur : (204) 983–4083

Toute offre doit être reçue par la SCHL avant **14 h, heure locale, le 6 février 1995.**

Logement Manitoba · Manitoba Housing




QUIZ

Les aînés frappés

QUESTIONS

1. Quelle maladie mortelle est parmi les plus fréquentes chez les aînés au Canada?

2. À quel âge cette maladie se manifeste-t-elle?

3. Comment décrirait-on cette maladie?

4. Combien d'argent est dépensé annuellement pour des soins reliés à l'Alzheimer?

5. Combien de personnes souffrent de l'Alzheimer au Manitoba?

6. D'ici l'an 2030, combien seront affectés?

7. Quel est le rôle de la Alzheimer Society of Manitoba?

RÉPONSES

1. La maladie d'Alzheimer.

2. La maladie d'Alzheimer peut attaquer un adulte à n'importe quel âge, mais on la trouve surtout chez les personnes de plus de 65 ans.

3. L'Alzheimer est un trouble dégénératif qui détruit les cellules vitales du cerveau.

4. Environ 3,5 milliards $ sont déboursés chaque année pour des soins médicaux rattachés à l'Alzheimer et autres troubles qui s'y rattachent.

5. Plus de 15 000. On s'attend à ce que ce chiffre double dans la prochaine décennie.

6. Selon les projections, les trois quarts des Canadiens souffriront de la maladie d'Alzheimer et autres troubles qui s'y rattachent. Ce chiffre n'inclut pas les nombreux parents et amis ayant à subir les conséquences de la maladie.

7. La Alzheimer Society of Manitoba (ASM) fait partie d'un effort national pour aider ceux qui sont affectés par la maladie. L'ASM encourage l'éducation, l'appui familial et la recherche, dans le but d'alléger ou d'éliminer les effets de la maladie.

En 1993-1994, l'ASM a répondu à plus de 2 500 appels téléphoniques et a mis sur pied une trentaine de groupes d'entraide (pour les ocnjoints, pour les enfants, et pour les victimes elles-mêmes dans les premiers strades) dans des collectivités partout au Manitoba.

Compilé par Karine BEAUDETTE

Source: Communiqué du 15 décembre 1994 publié par la Alzheimer Society of Manitoba.

RECETTE

Soufflé de volaille à deux étages



Une fois les fêtes de fin d'année passées, on se retrouve toujours avec des restes de dinde. Voici un menu rapide qui permet de les apprêter avec originalité.

Soufflé de volaille à deux étages

1/2 tasse (125 mL) de champignons frais en lamelles
1 gousse d'ail moyenne, émincée
1 c. à thé (5 mL) de cari
5 c. à soupe (75 mL) de beurre ou de margarine
1 boîte (10 oz/284 mL) de sauce au poulet
1 1/2 tasse (375 mL) de dinde cuite, en languettes
2 c. à soupe (25 mL) de persil haché
1/4 tasse (50 mL) de farine
3/4 tasse (175 mL) de lait
4 oeufs, séparés
1/4 c. à thé (1mL) de crème de tartre
1/2 c. à thé (2 mL) de sel

- Faire revenir les champignons avec l'ail et le cari à la casserole dans 1 c. à soupe (15 mL) de beurre; ajouter sauce, dinde et persil.
- Verser dans un plat à soufflé de 2 pintes (2 L).
- Faire fondre les 4 autres c. à soupe (50 mL) de beurre dans une autre casserole; incorporer la farine.
- Faire cuire quelques minutes en remuant constamment. Retirer du feu.
- Incorporer peu à peu le lait.
- Faire cuire en remuant jusqu'à épaississement.
- Battre les jaunes d'oeufs et la crème de tartre en neige ferme; incorporer la préparation aux jaunes d'oeufs.
- Verser à la cuiller sur la préparation à la sauce.
- Faire cuire au four à 375°F (190°C) pendant 40 minutes ou jusqu'à ce que le soufflé soit cuit.

Pour 4 personnes.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. B.M.R.
817-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. A.M.H.
827-

MÈRE INTÉRESSÉE À GARDER enfants de 1 an et plus dans mon foyer. Située dans la région E.K./Transcona. Si intéressé, s.v.p. composer le 663–0295.
832-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. A.B.
833-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. R.D.
837-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. C.K.
838-

REMERCIEMENTS à Sainte-Thérèse de l'enfant Jésus pour faveur obtenue. B.M.
839-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. B.M.
840-

Recherche

À LA RECHERCHE d'une gardienne pour 2 gentils petits garçons âgés de 6 mois et 2 1/2 ans. Lundi au vendredi de 12 h 30 à 16 h. Fort Garry. 5 $/heure. Gisèle 452–6625.
822-

À LA RECHERCHE d'une gardienne pour mon garçon de 4 ans, non fumeuse, bilingue, heures flexibles. Composer Danilla au 774–6133 ou laisser un message au 237–6246.
834-

LE COIN AMITIÉ, résidence pour personnes avec un handicap intellectuel, est à la recherche d'une personne pour un poste à demi-temps. Les personnes intéressées sont priées de contacter Elaine au 235–0498.
836-

À vendre

VENTE PRIVÉE: Petite maison en très bon état. Cinq appareils inclus, trois chambres à coucher. 233–3154.
815-

À VENDRE: Maison à Saint-Vital, à 2 min. de l'école Lavallée, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, lot double, garage et grand jardin. 68 900 $. Tél.: 255–1194.
820-

À VENDRE: À Saint-Malo, maison bungalow (1 120 pi²) située sur la rue de La Grotte, âgée de 26 ans en très bon état. Chauffage à l'électricité, triple fenêtres de 4 ans, toit de 10 ans, 3 chambres à coucher plus «utility room», garage attenant extérieur blanc sans entretien. Prix 49 900 $. Appelez Pat ou J.-P. après 18 h. 256–0283.
828-

À VENDRE: Un clavier électronique, 101 styles d'accompagnement tels que flûte, violon, etc. 5 systèmes de mémoires. Enregistrement de voix. Neuf. Coût: 900 $, pied 100 $. Appelez au 233–9596.
831-

À louer

À LOUER: Appartement simple, garçonnière, 25 % des revenus (Chez-Nous Inc.). Appelez Suzanne Dion au 233-7761.
783-

À LOUER: 529, rue Saint-Jean-Baptiste, logement d'une chambre à coucher. Disponible le 15 janvier. Chauffage, électricité et eau non compris. 350 $ par mois. 237–4604.
811-

À LOUER: appartement rue Aulneau & Despins. Disponible immédiatement. Tout près du Collège, 1 chambre à coucher. 355 $ par mois, comprend tous les services. 255–1578.
814-

À LOUER: Dame veut partager une grande maison (La Vérendrye) pour le début janvier. Idéale pour étudiant(e) 375 $/mois. Composez le 233–0628.
818-

ESPACE DE BUREAU À LOUER: Immédiatement au 155, boulevard Provencher, 1 000 pi², en partie ou en totalité. Composez le 231–1333 ou le 235–0715.
819-

À LOUER: Rue Deschambault, appartement moderne, 2 chambres à coucher. Buanderie, stationnement, propre et calme. Chauffage et eau inclus. 475 $. Jean-Paul à 231–2800.
823-

À LOUER: 1er février, 325, boulevard Provencher. Logis 5 pièces, stationnement pour une voiture. 237–5429 après 17 h.
825-

À LOUER: Saint-Boniface, 505, rue Ritchot, appartement 1 chambre à coucher, air climatisé, sécurité, 422 $ par mois. Libre le 1er février. Téléphone: 233–0961.
829-

À LOUER: Grand sous-sol plus garage. Une chambre à coucher, entrée privée, bon accès aux autobus de ville. À l'intérieur du parc Niakwa près de la piscine Bonivital. Pour un prix réduit de 300 $ par mois. Tous les services sont compris. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 255–2301.
835-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231–1333
Fax: 237–0998

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233–4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-2060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237–9600
Télécopieur: 233–2689

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main	Téléphone:
30e étage	957-0050
Winnipeg (Man.)	Télécopieur:
R3C 4G1	957-0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

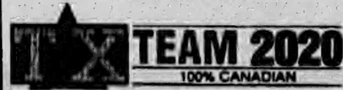
Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main	Tél.: 942–0391
pièce 1900	Ligne directe: 944–2637
Winnipeg (Man)	Fax: (204) 957–1790
R3C 3Z3	

SERVICES



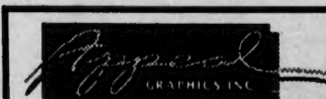
196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre



Encouragez nos annonceurs!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256–2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard **878–2472**

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers de présenter
DR GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

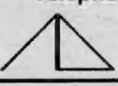
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
264, avenue Portage, 2e étage
Téléphone: 943-6628

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________